



QUOTIDIEN NATIONAL Horizons

LUNDI 13 MAI 2024 - 5 DOU EL QÎDA 1445 - N° 8247 - PRIX 10 DA

NOYADE DE CINQ ENFANTS
À LA PROMENADE DES SABLETTES

Condoléances
du président
Tebboune



•PAGE 24

AUTOMOBILE



**PLUS DE 159.000 VÉHICULES
IMPORTÉS AU TITRE
DES QUOTAS DE 2023**

•LIRE EN PAGE 5

COOPÉRATION INTERARABE

**L'Algérie appelle
à une intégration
économique**

•PAGE 3



ORDRE DES PHARMACIENS D'AFRIQUE

**S'inspirer
de l'expérience industrielle
algérienne**

•PAGE 4



BOUGHALI
À L'AMBASSADEUR
MAHER ANNAN BADDOUR

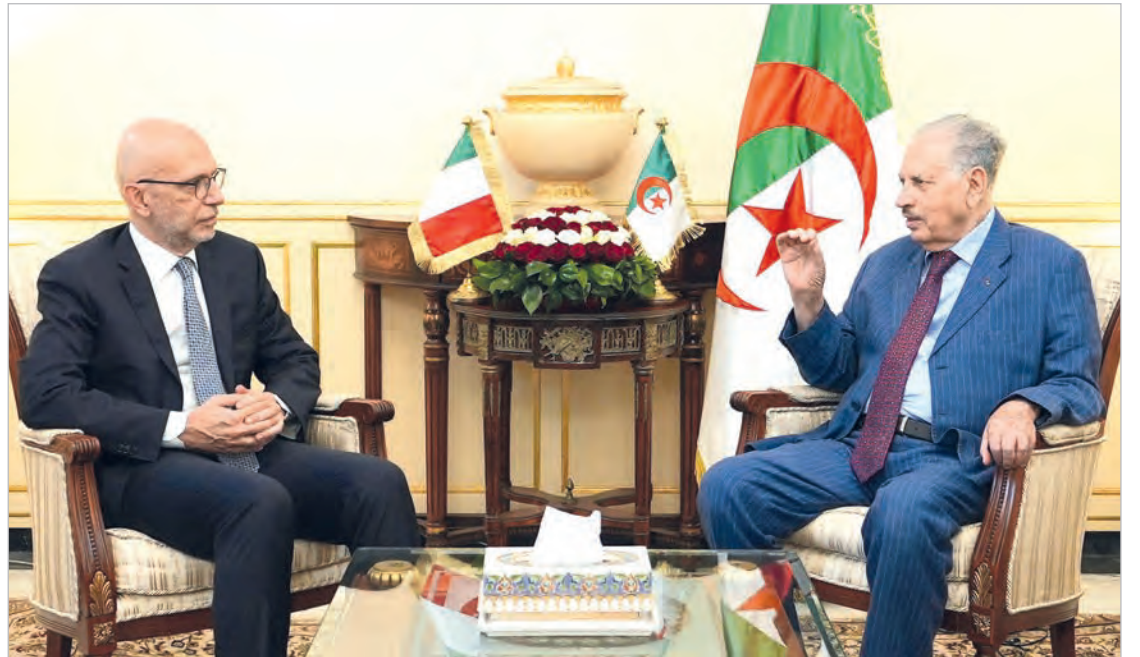
Attachement à l'intégrité territoriale de la Syrie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République arabe syrienne en Algérie, Maher Annan Baddour, qui lui a rendu une visite de courtoisie au siège de l'Assemblée, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette visite, Boughali s'est félicité du niveau des relations «historiques privilégiées» entre les deux pays, appelant, par là même, à «déployer davantage d'efforts pour les promouvoir et à renforcer la coopération bilatérale, notamment au niveau parlementaire et économique», précise la même source. Tout en réitérant «l'attachement de l'Algérie à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie», le président de l'APN a évoqué quelques dossiers d'actualité, à l'instar de la situation dans les territoires palestiniens occupés et les moyens de lutter contre le terrorisme, a ajouté le communiqué. Pour sa part, l'ambassadeur syrien a salué le niveau des relations bilatérales et «les liens fraternels liant les deux peuples frères». Il s'est également félicité de «la position algérienne, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du soutien à la stabilité de la Syrie et à son intégrité territoriale», poursuit la même source. Après avoir rappelé que «l'Algérie est connue pour ses positions immuables», Maher Annan a salué le rôle dont elle s'acquitte en tant que membre non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU «au profit de toutes les causes justes». Par ailleurs, il a exprimé «sa conviction que l'Algérie amorcera, prochainement, une étape prometteuse», a conclu la même source.

GOUDJIL REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ITALIE

Alberto Cuttillo salue les positions de l'Algérie

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL
DE LA NATION,
SALAH GOUDJIL,
a reçu, hier,
l'ambassadeur
de la République
italienne à Alger,
Alberto Cuttillo,
qui lui a rendu
une visite
de courtoisie,
indique
un communiqué
du Conseil.



La rencontre a permis aux deux parties «d'échanger les vues sur la situation régionale et internationale actuelle et passer en revue l'état des relations solides liant l'Algérie et l'Italie à la lumière de la coopération dans divers domaines et du partenariat encadré par des conventions prometteuses, sous l'égide des deux présidents de la République, MM. Abdelmadjid Tebboune et Sergio Mattarella», précise la même source. A cette occasion, Goudjil a salué «la dynamique positive des relations entre l'Algérie et l'Italie», qualifiées par le président de la République de «fortes relations arabo-européennes dans le bassin de la Méditerranée, en ce qu'elles constituent un modèle à suivre en matière de relations internationales basées sur le respect, l'entente, la continuité et la vraie amitié». Le président du Conseil de la nation a exprimé «sa fierté du partenariat stratégique de qualité entre les deux pays liés par un patrimoine culturel méditerranéen commun», appelant à «promouvoir la coopération économique dans le domaine des petites et moyennes entreprises et à explorer les opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en vue d'élargir les échanges commerciaux», note le communiqué.

Dans le même contexte, le président du Conseil de la nation a rappelé la contribution des médias italiens dans la diffusion de la vérité sur la guerre de Libération triomphante devant

l'opinion mondiale durant les manifestations du 11 décembre 1960. Il a, également, mis en avant «la poursuite de cette relation au même rythme, de l'Algérie novembriste à l'Algérie nouvelle dont les piliers sont dressés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», ajoute la même source.

L'ambassadeur italien a, pour sa part, exprimé sa «joie» pour sa nomination en Algérie qu'il apprécie grandement, représentant une image sincère de sa place sacrée chez les Italiens, et son importance en tant que partenaire clé de l'Italie. Il a, en outre, exprimé «sa fierté d'être dans un grand pays avec son histoire et ses positions internationales nobles», précisant que «l'avenir des relations algéro-italiennes connaît une conjoncture propice à la coopération et au partenariat économique fructueux, notamment dans le cadre du 'Plan Mattei' visant à promouvoir les relations de coopération avec les pays africains».

IMPULSER LES RELATIONS À DES NIVEAUX SUPÉRIEURS

L'ambassadeur italien a mis en exergue les positions de son pays concernant plusieurs questions régionales et internationales, notamment la situation en Libye et dans les pays du Sahel, affirmant que la République italienne «soutient les solutions négociées et pacifiques des conflits dans le cadre de la légalité internationale». Dans ce contexte, les deux parties ont abordé l'actualité internationale actuelle

«dominée par le caractère sanguinaire de l'occupation israélienne à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés». Ainsi, le président du Conseil de la nation a réaffirmé la position de l'Algérie «de soutien au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant, avec El Qods comme capitale».

Goudjil a, dans ce sens, souligné «la nécessité d'intensifier les efforts, notamment dans l'espace méditerranéen, en vue de faire cesser le génocide en Palestine et réviser les mécanismes d'action des lois internationales, et ce, à travers l'appui aux démarches de la diplomatie algérienne au Conseil de sécurité, laquelle œuvre, sur instructions du président de la République, à rectifier la déviation survenue au niveau du système international et qui empêche les deux peuples palestinien et sahraoui d'accéder à leur droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à l'autodétermination».

Les deux parties ont été unanimes à souligner «l'importance et la nécessité d'œuvrer à impulser les relations entre l'Algérie et l'Italie à des niveaux supérieurs, notamment dans l'aspect parlementaire, à travers l'échange de visites et d'expertises entre les représentants des deux peuples dans les groupes d'amitié, la signature d'accords de coopération et d'entente, et le renforcement de la diplomatie officielle par une diplomatie parlementaire active entre le Conseil de la nation et le Sénat italien», conclut la même source.

SOUTIEN À LA FEMME ET À L'ENFANT PALESTINIENS

Nouara Djaâfar appelle à dénoncer les crimes sionistes



Les travaux de la Conférence des femmes leaders en soutien à la femme et à l'enfant palestiniens se sont poursuivis hier à Doha (Qatar), avec la participation du membre du Conseil de la nation, M^{me} Nouara Saâdia Djaâfar, et de plus de 300 participants représentant 58 Etats, indique un communiqué du Conseil de la nation.

M^{me} Djaâfar a participé en tant qu'intervenante à la première session intitulée : «La sécurité est mon droit», durant laquelle elle a affirmé que «le renforcement des droits des femmes palestiniennes et de leurs enfants est tributaire de la cessation de l'occupation sioniste et l'établissement de l'Etat palestinien». «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé à maintes reprises la position constante et indéfectible de l'Algérie et son soutien permanent aux efforts internationaux visant à établir le droit et à permettre au peuple palestinien frère de recouvrer ses droits légitimes», a-t-elle rappelé. Elle a appelé les femmes soutenant la cause palestinienne «à contribuer sur le

terrain et non seulement sur les réseaux sociaux, en procédant à la collecte de dons et à la mobilisation pour une grande participation aux événements et aux manifestations qui mettent la lumière sur les crimes de l'occupant sioniste et les dénoncent devant la communauté internationale». «Il incombe aux organisations de défense des droits de la femme au niveau arabe de surveiller et de constater toutes les violations commises à l'encontre des femmes palestiniennes et de leurs enfants, et de s'adresser aux institutions internationales pour qu'elles s'acquittent de leur obligation juridique et morale de protection.»

Placée sous le thème «La sécurité est mon droit», la conférence vise à atteindre plusieurs objectifs, dont «le soutien et la protection de la femme et de l'enfant palestiniens à Gaza durant l'agression sioniste actuelle, une plus grande conscientisation juridique et politique sur la cause palestinienne et la mise en évidence de toutes les violations infligées aux femmes et aux enfants à Gaza».

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ZITOUNI À LA RÉUNION DU CONSEIL ARABE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Appel à élargir les domaines commercial et d'investissement

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS, TAYEB ZITOUNI, a appelé, hier à Manama (Bahreïn), à l'intensification des efforts pour concrétiser l'intégration économique arabe et élargir la coopération commerciale.

«**N**ous devons aujourd'hui travailler ensemble et intensifier nos efforts pour atteindre l'intégration économique arabe escomptée et réaliser le développement durable auquel nous aspirons, à travers l'édification d'une base économique solide pour nos pays arabes», a déclaré le ministre dans une allocution prononcée lors de la réunion du Conseil arabe économique et social au niveau ministériel, préparatoire au 33^e Sommet arabe qui se tiendra au Royaume de Bahreïn. Zitouni a exprimé, dans ce sens, la volonté de l'Algérie de concourir à la promotion de la région arabe, laquelle «est en mesure de jouer un rôle efficace à l'ère de la mondialisation, de renforcer l'intégration économique arabe, de réaliser le développement socio-économique et d'élargir les domaines commercial et d'investissement». La réunion préparatoire se veut une opportunité pour promouvoir l'action socio-économique et le développement, à travers l'adoption des thèmes mentionnés dans le dossier économique et social à soumettre au Sommet arabe, a ajouté le ministre, précisant que les pays arabes «fondent de grands espoirs» sur les décisions issues de ce Sommet et aspirent à réaliser des résultats concrets.

Zitouni a évoqué la «conjoncture difficile» qui marque la tenue de la réunion du CESA préparatoire au Sommet arabe, «en raison de ce qui se passe en Palestine avec les crimes de génocide

perpétrés contre nos frères palestiniens qui font face à l'agression la plus féroce de toute l'histoire de l'humanité, visant à anéantir la cause palestinienne par tous les moyens possibles». Par conséquent, «nous devons tous, plus que jamais, agir en tant que bloc et à travers les différentes structures et organisations de l'action arabe commune pour veiller à la mise en œuvre des décisions découlant du Sommet arabe, en particulier celles qui renforcent notre soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien», a ajouté Zitouni.

Le ministre a rappelé, dans ce sens, les efforts de l'Algérie, partant de ses principes constants et historiques de soutien à la cause palestinienne et aux causes justes, et sous les hautes directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur plusieurs fronts diplomatiques au regard de son statut de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

ATTÉNUER LES SOUFFRANCES DU PEUPLE PALESTINIEN

Il a également souligné les initiatives humanitaires et sociales de l'Algérie pour évacuer et prendre en charge les enfants palestiniens blessés et handicapés, ainsi que le pont aérien d'aide humanitaire, outre le soutien financier exceptionnel à l'UNRWA, dans l'objectif d'atténuer les souffrances de nos frères en Palestine, en particulier à Ghaza. Zitouni a réitéré la position de l'Algérie qui salue la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies soutenant le droit de la Palestine



à l'obtention de la qualité de membre à part entière à l'ONU, une résolution que «nous considérons comme une étape historique sur la voie de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale», a-t-il dit. Au terme de son allocution, le ministre s'est dit convaincu que le Sommet arabe de Bahreïn contribuera de manière «efficace» à la promotion

de l'action arabe commune, notamment en abordant des questions qui soutiennent la coopération bilatérale dans les domaines économique et social, et d'autres liées au soutien à la résistance du peuple palestinien, outre les stratégies de coopération dans différents domaines tels que la jeunesse, la sécurité, la sécurité hydrique et le tourisme.

LE MINISTRE DU COMMERCE S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE BAHREÏNI

Vers l'activation de la commission mixte de coopération



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a été reçu à Manama, par son homologue bahreïni, Abdullah Bin Adel Fakhro, avec lequel il a convenu d'activer la commission mixte de coopération, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre intervient en marge de la participation de Zitouni à la réunion ministérielle du Conseil économique et social arabe (CESA) préparatoire de la 33^e session ordinaire du Sommet arabe, qu'accueillera le Bahreïn le 16 mai, lit-on dans le communiqué. A cette occasion, le ministre a passé en revue les opportunités d'investissement prometteuses en Algérie et les avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, soulignant que l'Algérie encourage les investissements interarabes et le commerce interrégional. Pour sa part, Fakhro a fait part de l'intérêt des sociétés bahreïnes

à investir dans plusieurs secteurs, notamment dans le domaine des industries agroalimentaires, des médicaments, des industries pétrochimiques et des télécommunications, outre l'appui à l'entrepreneuriat et aux start-up. Au terme de la rencontre, «les deux parties ont convenu d'activer la commission mixte entre les deux pays en vue d'examiner les opportunités de partenariat».

«La rencontre a été fructueuse et a reflété les liens de fraternité entre l'Algérie et le Bahreïn», a indiqué Zitouni dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre. Et d'ajouter : «Nous partageons avec nos frères bahreïnis, la même volonté ferme pour développer les relations bilatérales, augmenter le volume des échanges commerciaux et promouvoir l'investissement», précisant que «plusieurs projets pouvant faire l'objet de partenariat ont été évoqués». «Un Conseil d'affaires conjoint sera créé, a-t-il dit, pour

concrétiser cette volonté, outre l'échange de visites entre les hommes d'affaires des deux pays».

Par ailleurs, Zitouni, a été reçu à Manama, par le président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn, Samir Abdullah Nass, et des membres de la chambre, avec lesquels ils ont examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est tenue samedi dernier, Zitouni a examiné avec le président du conseil d'administration et des membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Bahreïn les «cadres de coopération et les moyens d'activer les échanges commerciaux bilatéraux entre l'Algérie et le Bahreïn et de lancer des investissements conjoints dans les deux pays», précise la même source.

COUVERTURE DES EXPORTATIONS

132 milliards de dinars engagés par la Cagex

Dans une démarche visant à soutenir davantage les exportations algériennes, la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Gagex) a signé, hier à Alger, une convention de partenariat stratégique avec le groupe public Divindus, un acteur majeur de l'industrie nationale spécialisé dans le BTP, la distribution et les services.

L'événement a vu la présence des responsables des deux entités, ainsi que de Bachir Kechroud, directeur général représentant le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Lors d'un point de presse animé à l'issue de la signature, le PDG du groupe public des industries locales, Divindus, Mohamed Messeguen, a indiqué qu'à travers cette convention, le groupe des industries locales ambitionnait d'avoir «une meilleure visibilité de ses actions notamment dans les marchés de l'Afrique de l'ouest». Il a fait savoir que plusieurs unités de production ont été récemment mises en service. Il s'agit de nouvelles chaînes produisant notamment la céramique et autres matériaux de construction. Selon Messeguen, le groupe compte renforcer sa présence sur le marché national, mais aussi sur les marchés africains où certains de ses produits sont déjà présents, notamment en Mauritanie et au Sénégal. Divindus, qui a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 35 milliards de dinars, en hausse de 10% par rapport à 2022, entend faire des progrès plus importants en atteignant un chiffre d'affaires de 42 milliards de dinars. «Nous voulons valoriser, à destination du marché africain, les produits ayant un potentiel à l'export, notamment les céramiques sanitaires et ac-

cessoires, les cabines de différents types et les produits d'ameublement», a expliqué le PDG.

De son côté, le PDG de la Cagex, Zohir Laiche, a rappelé le rôle primordial joué par son institution dans l'accompagnement et la protection des opérateurs économiques algériens souhaitant se lancer à la conquête des marchés étrangers. Bénéficiant d'un vent nouveau avec la décision des pouvoirs publics de tripler son capital à plus de 10 milliards de dinars, dont 40% sont désormais détenus par l'État, la compagnie a nettement renforcé ses activités en 2023. Elle a ainsi engagé pas moins de 132 milliards de dinars en couverture de risques à l'export, en hausse de 17% par rapport à l'année précédente. Ses indemnités sont élevées à 1 milliard de dinars, tandis que son chiffre d'affaires a bondi d'environ 50%.

«L'assurance-crédit est un outil indispensable pour protéger les opérateurs algériens contre le risque de non-paiement, que ce soit sur le marché national ou international. Elle permet à l'exportateur de commercer avec le monde entier en toute confiance, en garantissant le règlement de ses créances en cas de défaut de paiement dans le cadre des risques couverts, qu'ils soient de nature commerciale ou politique», a expliqué Laiche.

SE PRÉMUNIR PAR DES ASSURANCES ADAPTÉES

La Cagex assure ainsi pour son propre compte et sous le contrôle de l'État les risques commerciaux à l'export comme l'insolvabilité des acheteurs étrangers. Mais elle couvre également, pour le compte et sous le contrôle des pouvoirs publics, les risques politiques comme les conflits armés, ou encore les interdictions

de transfert de devises. La compagnie joue donc un rôle de premier plan en sécurisant les transactions à l'international.

Face à l'accroissement significatif de ces risques dans les échanges commerciaux mondiaux, engendré par les multiples tensions géopolitiques actuelles, le PDG de la Cagex a insisté sur l'impérieuse nécessité pour les entreprises de se prémunir en contractant des polices d'assurance adaptées. «Le contexte mondial actuel a fait augmenter de manière inégale les dangers dans les transactions commerciales, d'où la nécessité vitale pour les opérateurs économiques de souscrire des contrats d'assurance et de garantie», a-t-il martelé.

Laiche a également annoncé la création récente, au sein de la Cagex, d'une structure dédiée à l'accompagnement des entreprises algériennes souhaitant prospecter et développer leurs activités à l'international, notamment en Afrique. «Le continent africain représente un réservoir de croissance majeur pour les exportations nationales», a-t-il fait remarquer. De son côté, Bachir Kechroud, qui s'est félicité de la signature de cette convention entre les deux entités, a indiqué que «l'accord va permettre un soutien mutuel accru entre nos entreprises pour le développement de nos exportations». Il a réaffirmé l'engagement total des pouvoirs publics à accompagner les opérateurs économiques algériens désireux d'exporter leurs produits et services à travers le monde. Il a salué cette nouvelle initiative qui s'inscrit dans la stratégie nationale visant à faciliter l'accès des entreprises locales aux marchés extérieurs.

■ Lyes Mechti

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Consolider les échanges interafricains

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, ABDELHAK SAÏHI, a mis en exergue, hier, l'importance qu'accorde l'Algérie à la coopération africaine dans le domaine pharmaceutique.

Lors de l'ouverture des travaux de la conférence internationale du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) qui s'est tenue à l'hôtel Sheraton à Alger sous le thème «Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps», Saïhi a réitéré l'engagement du président de la République à mettre en place un espace continental en la matière. «Le président de la République accorde une importance capitale à l'Afrique et souligne l'impératif de revoir la vision économique liée à la coopération et les échanges à travers la création d'un espace de coopération africaine», a-t-il précisé.

«Aujourd'hui, l'Algérie assure une couverture à hauteur de 80% de ses besoins en termes de produits pharmaceutiques avec la possibilité d'exporter certains produits», a indiqué le ministre. En ce sens, Saïhi a précisé que l'Afrique est la première destination de ces produits, mettant l'accent, dans ce sens, sur la mise en place d'une nouvelle perception des relations de coopération. «Il y a un travail de réflexion qui se fait en vue de s'ouvrir sur le marché



africain. Le chef de l'Etat ne cesse d'inviter les opérateurs économiques nationaux à aller investir dans les pays africains», ajoute-t-il. Selon le ministre, l'Afrique a déjà fait ses preuves en matière de production pharmaceutique, tant les

produits génériques n'ont rien à envier aux produits princeps, soulignant, dans la foulée, l'engagement de l'Algérie à apporter toute l'assistance pour la mise en œuvre de ce projet. Par ailleurs, Saïhi a mis en exergue le rôle du

pharmacien dans le processus de couverture sanitaire, que ce soit au niveau de l'officine de l'hôpital ou de la ville. Dans cette optique, il a indiqué que la tutelle œuvre à revoir la perception de ce métier en ouvrant des ateliers pour une réflexion sur la nomenclature y afférente ainsi que la déontologie.

Primo, la tutelle envisage de remettre de l'ordre au niveau des établissements hospitaliers afin de faire des officines un service médical, au même titre que les autres services. «Il faut que le pharmacien devienne un acteur principal dans notre système national de santé», insiste-t-il. Secundo, il s'agit d'un atelier qui sera dédié à l'officine de la ville qui fera, à son tour, l'objet de réforme à même de mieux servir le citoyen. Aussi, Saïhi souligne l'importance de la recherche dans le domaine pharmaceutique, à travers la création d'unités qui seront dédiées à cet effet.

De son côté, la directrice de la pharmacologie au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Imène Benabès, a souligné les efforts de l'Etat visant à renforcer la coopération entre pays africains. Elle a rappelé, à ce titre, que l'Algérie a franchi des étapes considérables dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, à la faveur des mesures prises pour encourager la production nationale, notamment celle à forte valeur ajoutée comme l'insuline ou les anticancéreux.

■ A. Mehdid

ORDRE DES PHARMACIENS D'AFRIQUE

«Tirer profit du savoir-faire algérien»

Le président de l'Inter Ordre des pharmaciens d'Afrique (IOPA), Arounan Diarra, affirme que la pharmacie algérienne jouit d'un leadership incontesté à même d'inspirer les autres pays africains qui souhaitent tirer profit du savoir-faire et de la technologie dont dispose l'Algérie. «Je salue le leadership de la pharmacie algérienne incontestée aux niveaux africain et mondial, au nom des organisations pharmaceutiques que je représente ici. Je tiens à lancer un message d'encouragement à nos frères qui travaillent dans les régions où la menace terroriste est permanente», dit-il dans son intervention à l'occasion de la conférence internationale du CNOP tenue hier à l'hôtel Sheraton à Alger. Selon le même responsable, des retards dans le domaine pharmaceutique se font sentir en Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. D'où la nécessité, précise-t-il, de trouver des mécanismes, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, afin de remédier à cette problématique. «Le savoir-faire et les technologies dont nous avons besoin, nous pouvons les trouver ici en Algérie», insiste Diarra.



■ A. M.

COUVERTURE SANITAIRE
L'Algérie, un modèle à l'échelle africaine

Les organisations professionnelles du secteur de la production pharmaceutique soutiennent que l'Algérie s'érige en modèle en matière de couverture sanitaire, grâce au système tiers payant qui profite à plus de 30 millions de bénéficiaires. Lors de la conférence internationale du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), organisée à l'hôtel Sheraton à Alger, sous le thème «Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps», les participants ont mis l'accent sur la poursuite des réformes entreprises dans ce secteur émergent. «Cette conférence se veut une plateforme d'échanges et de partage d'expertises entre professionnels de la pharmacie qui regroupe plus de 700 participants à cet événement», a indiqué le président du CNOP, Noureddine Mettoui. Selon lui, la couverture sanitaire en Algérie est une expérience exemplaire.

«Le tiers payant est une réussite de la politique sociale pour le pays et qui a contribué à soulager nos concitoyens», a-t-il soutenu, relevant que l'Algérie concrétise graduellement sa souveraineté pharmaceutique. A propos de la numérisation des officines, le président du CNOP a rappelé qu'un système est en cours de finalisation, soulignant dans ce sillage, l'introduction de



l'intelligence artificielle dans ce domaine. Par ailleurs, le responsable a mis l'accent sur la révision du code de déontologie régissant le métier de pharmacien afin de le mettre en adéquation avec les évolutions du secteur et l'exercice actuel du métier.

Pour sa part, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snapo), Karim Mereghmi, a estimé que l'Algérie s'érige en véritable pôle pharmaceutique grâce à un tissu industriel en constante évolution, constitué de plus de 200 entreprises. A propos de cette rencontre, le président du Snapo y voit une opportunité pour renforcer «la coopération et optimiser la coor-

dination entre pays africains, afin d'atteindre une souveraineté sanitaire et pharmaceutique». Pour lui, le modèle algérien sanitaire fondé sur la solidarité demeure une belle expérience en matière d'offre de soins et de couverture sociale.

Et cela en garantissant l'accès aux médicaments dans les zones les plus reculées du pays et en encourageant la production nationale. Revenant sur les initiatives prises en vue de placer le pharmacien d'officine au cœur du système de soins national, il a cité la mise en place de la carte pharmaceutique équilibrée. «Actuellement, plus de 12.500 pharmaciens sont installés, en plus

de l'introduction de la vaccination au niveau des pharmacies, outre les tests antigéniques Covid-19 et l'interchangeabilité des biosimilaires», mentionne-t-il. Selon lui, plus de 80 millions d'ordonnances électroniques sont traitées chaque année, ajoutant que le syndicat s'est souvent constitué en véritable force de proposition.

Cependant, il appelle à l'élargissement des missions du pharmacien et de la liste des médicaments anticancéreux disponibles en officines. Les débats que susciteront ces ateliers seront sanctionnés par des recommandations. Pour rappel, la conférence a eu lieu en présence des hauts responsables et des représentants du corps diplomatique accrédité à Alger. Elle a vu la participation de 15 pays africains à l'instar du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Cameroun, du Gabon, du Niger, du Mali et de la Libye, outre des pays européens. Concernant le programme de la conférence, l'intervenant précise qu'il est question des orientations de l'industrie pharmaceutique, des nouveaux caps en pharmacie d'officine, des nouveaux axes de l'enseignement pharmaceutique.

D'autres sessions seront consacrées aux avancées de la pharmacie hospitalière et à la déontologie médicale.

■ A. M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

Une production de 4 milliards de dollars en 2024

La production pharmaceutique nationale doit atteindre plus de 4 milliards de dollars durant l'année 2024, a annoncé hier à Alger le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Intervenant au forum d'El Moudjahid, Aoun a fait savoir que la production locale du secteur pharmaceutique, qui compte près de 300 unités publiques et privées, avait atteint 3,56 milliards de dollars en 2023 et 3,14 milliards de

dollars en 2022. Par ailleurs, le ministre a souligné la baisse des importations dans le secteur, indiquant qu'en 2022, le chiffre était de 1,422 milliard de dollars, alors qu'en 2023, il a été de 1,293 milliard de dollars. Il sera réduit à 1 milliard de dollars en 2024, a-t-il estimé. Un recul qui n'est pas sans inquiéter, selon lui, certains cercles aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Aoun a rappelé les

campagnes qui tentent de jeter le doute sur les médicaments génériques fabriqués en Algérie alors que «ces médicaments sont d'une qualité supérieure et produits selon les normes requises». Aussi, le ministre a attesté que l'insuline produite localement «est de haute qualité et à des prix abordables. Ce qui ne plaît pas aux lobbies de l'importation, qui s'échinent à jeter le discrédit sur l'insuline algérienne», a-t-il soutenu.

Concernant la pénurie de médicaments, le ministre a déclaré qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de manque de médicaments, notant que le pays produit plus de 3.400 molécules de médicaments sur 4.500 molécules présentes sur le marché national. Il a annoncé que la production nationale couvrira d'ici fin de l'année 80,48% des besoins locaux alors que ce taux était de 73% en 2023.

■ A. Hamiche.



AU TITRE DES QUOTAS DE L'ANNÉE 2023

Plus de 159.000 véhicules importés

PLUS DE 159.000 VÉHICULES ont été importés au titre des quotas accordés aux concessionnaires au titre de l'année 2023 sur un quota total de 180.000 véhicules, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

Intervenant au forum d'El Moudjahid pour passer en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, Aoun a fait savoir qu'au 18 avril dernier, 159.037 véhicules ont été importés au titre des quotas accordés pour 2023 à 24 concessionnaires, dont 137.982 véhicules de tourisme, utilitaires et légers. Le ministre a cependant regretté «certaines pratiques de concessionnaires contraires au cahier des charges, ayant lésé certains clients, notamment le non-respect des délais de livraison». «Des concessionnaires se sont permis des pratiques illégales nous poussant à créer une plateforme pour le traitement des réclamations des clients depuis près de deux mois», a indiqué Aoun, précisant que cette plateforme a reçu jusqu'à hier près de 20.000 réclamations. Selon le ministre, certains concessionnaires ont été rappelés à l'ordre à travers des mises en demeure, affirmant que des retraits d'agrément «seront notifiés en cas de récidive».

Interrogé sur l'intérêt de hisser les taux d'intégration des véhicules, Aoun a expliqué que l'objectif est de créer un tissu de sous-traitance pour atteindre un taux d'intégration acceptable. En revanche, a-t-il dit, «l'important est la fabrication, quelle que soit l'origine de la pièce», citant des grandes marques européennes fabricant la majorité de leurs pièces en dehors de leur pays. Au sujet des quotas consacrés pour l'année 2024, Aoun a affirmé que rien n'a été décidé pour le moment, rappelant la nécessité pour le pays de préserver ses réserves de change dans un environnement économique mondial incertain. Il n'a pas manqué

de souligner que l'usine Fiat d'Oran produit 3 voitures par heure, et que la fabrication du Doblo va bientôt démarrer.

AGROALIMENTAIRE : UNE CROISSANCE INÉDITE

Evoquant le secteur industriel, le ministre a souligné que sa contribution au PIB sera à hauteur de 10% à l'horizon 2027, contre 4,1% actuellement. Aoun a indiqué que l'industrie locale «a pour ambition de contribuer de manière plus importante au PIB à travers l'ensemble des secteurs, dont ceux de l'automobile, du ciment, de la pharmacie et de la transformation, notamment agroalimentaire». Dans ce cadre, il a évoqué les domaines automobile et pharmaceutique, constituant «des marchés demandeurs» pouvant intéresser l'investissement local mais aussi étranger. De plus, Aoun a mis en avant les avancées réalisées dans l'industrie à la faveur de la mise en œuvre d'une feuille de route du ministère visant à développer les filières industrielles à fort potentiel et à renforcer la chaîne de valeur dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, la sidérurgie, la chimie, la mécanique, le textile, les matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique. Dans cette optique, il a dévoilé la feuille de route de son secteur visant la relance et la promotion de l'industrie nationale.

Il a expliqué que celle-ci se décline en quatre axes majeurs : le développement des filières stratégiques, la levée des obstacles et contraintes susceptibles de freiner le développement de certains segments, le renforcement des mécanismes d'accompagnement et la gestion des actifs économiques non exploités. Il a expliqué que l'élaboration de cette stra-



Ph : Larbi L.

tégie a été précédée par un diagnostic sur l'état de lieux. Dans ce sillage, il a indiqué que la situation de précarité de certaines entreprises publiques, excepté le groupe public Madar Holding et Gica, est la résultante de la «fameuse» organisation de 2018 qui a mis en place des grands groupes industriels «humainement ingérables». Afin de redonner vie aux entreprises publiques en difficulté, Aoun a fait savoir que son département a établi des «contrats de performance». Le ministre a mis avant la bonne santé des filières agroalimentaire qui ont pu couvrir 90% des besoins nationaux avec une contribution de 50% au PIB hors hydrocarbures. A titre d'exemple, la production des huiles végétales qui a connu «une véritable montée en puissance» avec le lancement de plusieurs projets et l'entrée en production prochaine d'autres, comme l'usine de production d'huile végétale de Jijel ou l'unité de raffinage de l'huile alimentaire de l'entreprise publique Mahroussa, filiale du groupe Agrodiv. Il en est de même pour la production de sucre avec l'en-

trée en service avant la fin de l'année en cours de la raffinerie de Larbaâ-tache, acquise par le groupe public Madar. Le ministre a aussi évoqué la production de levure, annonçant que son ministère accompagne la réalisation de quatre projets à Djelfa, Oran, Tipasa et Chlef. Il a indiqué qu'il est prévu la réception, avant la fin de l'année, au moins, de deux projets permettant ainsi de réduire la facture d'importation de cette matière qui avoisine les 89 millions de dollars.

CIMENT : PLUS DE 700 MILLIONS DE DOLLARS D'EXPORTATION

Le ministre a aussi évoqué la forte capacité d'exportations du pays en matériaux de construction, particulièrement le ciment. Il a indiqué que l'Algérie est passée en un temps très court de pays importateur à un pays exportateur avec 747 millions de dollars en 2023. Il en est de même pour la filière céramique qui «se porte bien», dont les exportations porteront sur un objectif de 100 millions d'euros cette année. A cela s'ajoute l'industrie électronique et électromécanique en plein essor avec des produits

«variés et exportables», d'autant que la filière couvre entre 120 et 140% des besoins nationaux. A ce sujet, il a mis en exergue le retour en force des fleurons de l'industrie, notamment l'Enie et l'Eniem, après des années difficiles. Le cuir et les textiles est l'autre filière qui connaît elle aussi une relance. Dans cette optique, Ali Aoun a annoncé du nouveau par rapport à la prochaine opération de récupération et de collecte des peaux de mouton.

Il a indiqué que son département va établir une rémunération symbolique pour encourager la collecte, rappelant que l'année dernière, 1,2 million de peaux sur 4 millions de têtes de mouton sacrifiées ont été récupérées. Sur le foncier, le ministre a déclaré que 6.000 hectares non exploités avaient été récupérés des mains des spéculateurs et étaient en train d'être cédés à l'Agence nationale de promotion des investissements. Il a fait savoir la création d'un Epic pour gérer les zones industrielles.

■ Amokrane H.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Anabib livre à Djezzy un premier pylône fabriqué localement



L'entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib) a livré à Optimum Telecom Algérie Djezzy un premier pylône avec un taux d'intégration locale de 90%, a indiqué hier dans un communiqué l'opérateur public de téléphonie mobile. «Cette réalisation témoigne de l'expertise et de l'engagement des deux sociétés envers le savoir-faire national algérien», est-il indiqué dans le communiqué soulignant que Djezzy et Anabib ont franchi grâce à cette démarche «une étape importante dans le cadre de la mise en œuvre de leur partenariat». Cette étape a démontré également «la détermination des deux sociétés à favoriser le développement économique durable, tout en démontrant la capacité de l'industrie nationale à

répondre aux besoins du marché et de l'écosystème», selon la même source. Les deux entreprises «ont élaboré une stratégie de collaboration visant à soutenir l'innovation dans l'industrie des télécommunications», ajoute-t-on.

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Production du premier pivot d'irrigation développé en Algérie

Le groupe public de l'industrie mécanique (AGM) entamera en ce mois de mai la production du premier pivot d'irrigation développé en Algérie, et ce en vue de contribuer au développement des cultures stratégiques, notamment dans les wilayas du sud, a indiqué un responsable du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Dans un entretien à la chaîne I de la Radio algérienne, le directeur général de l'industrie mécanique au ministère, Fawzi Kabir, a souligné que «le groupe a développé un



pivot d'irrigation avec une main d'œuvre algérienne», ajoutant que le modèle a été adopté par l'Institut national des sols, de l'irrigation et drainage (Insid). «Nous œuvrons à réceptionner les premiers lots à partir de ce mois de mai», a-t-il précisé. Il a tenu à souligner, en outre,

que le pivot d'irrigation développé «est à 100% algérien», précisant que les capacités de production du groupe permettront de couvrir la demande nationale sur ce type de machines.

SALON DES PROFESSIONNELS DE LA QUALITÉ

La première édition du 2 au 5 juin

La première édition du salon dédié aux professionnels de la qualité se tiendra du 2 au 5 juin au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, avec la participation des acteurs de la qualité, notamment les laboratoires d'essais et d'analyses et les organismes de certification des systèmes de management, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué. Placé sous le patronage des ministres de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et du Commerce et de la Promotion des exportations, ce salon, baptisé «Qualidays», est organisé par le World Trade Center Algeria, la société Advanced Greenbat Technology et le bureau d'études Alconsi.

La première édition du salon Qualidays va rassembler des acteurs de la qualité, notamment des laboratoires d'essais, d'analyses et de métrologie, des organismes de certification des

systèmes de management, d'accréditation, d'inspection et de contrôle, des centres techniques industriels, d'entreprises et des équipementiers, ainsi que des bureaux d'études et des écoles et instituts de formation dans le domaine de la qualité. Selon les organisateurs, ce salon se veut être «un carrefour d'échanges d'expertises et d'expériences entre les professionnels de la qualité et les opérateurs économiques en ligne avec la politique du pays en matière de diversification de l'économie nationale et de la promotion des exportations».

Le programme de ce salon comprend, en plus des espaces d'exposition, la tenue de conférences et des panels avec des experts qui animeront des communications portant sur l'infrastructure nationale de la qualité, les normes et l'évaluation de la conformité dans divers secteurs (mécanique, matériaux de



construction, électriques et électroménagers, pharmacie, dispositifs médicaux, agroalimentaire, textiles et cuir), ainsi que de la labellisation, de la propriété intellectuelle et industrielle ou encore de la lutte contre la contrefaçon.

EXAMENS SCOLAIRES ET COMPOSITIONS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Belabed insiste sur un suivi permanent

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ABDELHAKIM BELABED, a présidé une visioconférence nationale consacrée au suivi des phases de la mise en œuvre des opérations relatives aux examens scolaires et aux compositions du troisième trimestre, a indiqué, hier un communiqué du ministère.

Les travaux de la conférence, qui s'est tenue samedi dernier au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, du secrétaire général de l'Office national des examens et concours (Onec) et des directeurs de l'éducation, ont porté sur «le suivi des phases de la mise en œuvre des opérations liées aux examens scolaires et aux compositions du troisième trimestre des différents cycles d'enseignement», a précisé la même source.

Dans ce cadre, Belabed a souligné la nécessité d'«intensifier les visites sur le terrain pour s'enquérir du déroulement des différentes évaluations du dernier trimestre de l'année scolaire, notamment l'examen d'évaluation des acquis du palier primaire et les compositions du troisième trimestre pour

les élèves de la quatrième année de l'enseignement moyen, ainsi que les examens blancs pour les élèves de la troisième année de l'enseignement secondaire général et technologique, ayant commencé dimanche». Concernant l'inscription à la première année du cycle primaire, le ministre a relevé que «la numérisation de l'opération et l'exploitation du fichier de l'état civil en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont facilité aux parents l'inscription de leurs enfants, en témoignant le taux enregistré en attendant l'inscription du nombre restant des élèves dans les délais impartis, soit le 31 mai 2024».

Évoquant les examens scolaires nationaux prévus du 3 au 5 juin pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du 9 au 13 du même mois pour le bac, Belabed a insisté sur un



suivi permanent de la disposition des centres d'examen et du travail des différentes commissions locales de suivi. Par ailleurs, le ministre a souligné l'impératif de «prendre toutes

les mesures en coordination avec les autorités locales pour le versement de la prime scolaire de 5.000 DA aux ayants droit avant le 31 juillet prochain». Belabed a salué, par la

même, les efforts consentis par tout un chacun, appelant à «maintenir cet esprit et cette volonté jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours pour bien préparer l'année prochaine».

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des progrès numériques pour moderniser le secteur

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a loué hier à Bouira, les progrès réalisés en matière de modernisation de son secteur grâce au processus de numérisation lancé à travers une multitude de plateformes et d'applications créées à cet effet.

S'exprimant lors d'une journée ouverte tenue à Bouira avec la participation des acteurs locaux de la société civile, et suivie par visioconférence par les cadres du secteur à l'échelle nationale, le ministre a vivement salué les efforts consentis par les cadres de son secteur pour développer des plateformes et programmes numériques, comme Tasyir, afin d'assurer une gestion globale et transparente du secteur. «Tasyir concrétise sur le terrain les progrès numériques que connaît le secteur», a souligné Merabi lors de cette rencontre organisée à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle Kebbabi-Mohamed-Ouali de la ville de Bouira. Le recours à cette plateforme alimentée continuellement en données «nous permet d'avoir une vision claire sur le cours du développement de tout le secteur grâce aux différents services qu'elle offre en matière notamment de gestion à travers les différents établissements de la formation professionnelle»,



a ajouté le ministre. Outre Tasyir, le secteur connaît aussi la création d'autres applications et plateformes comme Mihnati, Massar Mihani, Moutakawin, destinées, entre autres, à sensibiliser les jeunes ainsi que les entreprises économiques sur les différentes opportunités offertes par le secteur en matière de spécialités et d'emploi. Le ministre a fait savoir que d'autres programmes et plateformes de ce genre comme Douroussi, Charaka, Dalil, et d'autres, seront lancés et mis en services bientôt afin de permettre au secteur «d'aller vers une véritable numérisation».

«Toutes ces réalisations numériques s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser le secteur pour aller

vers une meilleure gestion technique, pédagogique, administrative et financière», a souligné Merabi.

Il a fait savoir, par ailleurs, que toutes les données et informations électroniques du secteur vont être enregistrées et sécurisées au Centre national algérien des services numériques, rappelant que la convention de réalisation de ce centre a été signée le 20 avril 2024 entre le Haut commissariat à la numérisation et le groupe chinois Huawei. Ce dernier (Huawei) pourrait donc œuvrer à l'encadrement du processus de la numérisation et la mutation numérique dans notre pays, a-t-il dit.

Pour la formation à distance et la certification électronique des diplômés, le ministre a rappelé

qu'un accord avait signé en février dernier entre l'Autorité gouvernementale de certification électronique et l'Office national de développement et de promotion de la formation continue. Sur un autre volet, le ministre a rappelé l'importance de son secteur, car «il permet d'assurer au pays une main d'œuvre qualifiée qui peut travailler dans les différents domaines», a-t-il dit.

Au cours de sa visite, Merabi a inauguré un centre de formation professionnelle à Bir Ghablou, ainsi qu'un institut national spécialisé de la formation professionnelle, baptisé du nom du chahid Missoum Aïssa, à Aïn Bessam. A Sour El Ghoulane, il s'est enquis de la prise en charge des apprentis au sein de la cimenterie relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica).

Dans la zone industrielle d'Oued El Bardi, il a visité une unité de fabrication de produits pharmaceutiques relevant du groupe Magpharm, qui emploie plus de 1.000 personnes entre ingénieurs et techniciens à travers ses différentes unités à l'échelle nationale. A M'Chedallah, Merabi a présidé une journée d'étude sous le thème «la cybersécurité» organisée à l'institut spécialisé de la formation professionnelle Heddad-Mohamed.

ORAN

Début des examens des candidats libres à Oran

Les examens du secteur de la formation professionnelle des candidats libres, des candidats de la formation à distance et de l'évaluation du parcours de la formation, du mois de mai 2024, ont débuté, hier à Oran, avec la participation de plus de 700 candidats, a indiqué la direction du secteur. Les examens, dont le coup d'envoi a été donné à partir de l'INPSP Chahid Kheddari-Hasni par le directeur de la wilaya de la Formation professionnelle (DFP), Nouredine Aymar, sont organisés au niveau de dix établissements de formation de la wilaya. Ils interviennent à la fin du cycle de formation des trois catégories concernées, a précisé la responsable du bureau d'orientation et des examens chargée du service suivi à la DEFP, Nadja Medjahed. Elle a signalé que les épreuves concernent les candidats libres à la fin de leur cursus de formation, à la suite desquelles ils sont tenus de présenter leurs mémoires de fin de stage. Les épreuves concernent également les candidats inscrits au niveau de l'antenne régionale du Centre national de formation à distance, ainsi que ceux faisant partie du système dit du parcours d'évaluation dispensé par les établissements et les instituts privés de formation professionnelle agréés par l'Etat, a fait savoir la même source, signalant que des diplômés seront décernés aux lauréats des différents examens. Il convient de souligner que les examens, qui se poursuivent jusqu'au 16 de ce mois, concernent les stagiaires des différentes spécialités dispensées dans les divers établissements relevant du secteur de la formation professionnelle.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Accompagnement de plus de 2.600 diplômés à El-Tarf

La Maison de l'accompagnement et de l'insertion de la Direction de la formation professionnelle d'El-Tarf accompagne, depuis 2022, plus de 2.600 porteurs de projets, diplômés du secteur, en vue de leur permettre de créer des micro-entreprises, a indiqué hier cette direction. «Dans le cadre du développement de projets économiques et de la concrétisation d'idées innovantes, la Maison de l'accompagnement et de l'insertion accompagne plus de 2.600 diplômés des établissements de formation professionnelle pour faciliter la matérialisation de leurs projets sur le terrain», a précisé le coordinateur de cette structure, Tarek Khaldoun.

Soulignant que cet accompagnement «s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à encourager les jeunes à opter pour

la voie de l'entrepreneuriat», le même responsable a affirmé que la Maison de l'accompagnement et de l'insertion «œuvre à sensibiliser les stagiaires à l'importance de l'entrepreneuriat et de la création de micro-entreprises à travers l'organisation de journées d'information sur l'esprit entrepreneurial». Khaldoun a mis en exergue les voies et les mécanismes mis à disposition par les organismes de soutien, tels que l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) qui s'efforcent de créer un climat favorable à l'initiation de micro-entreprises et des start-up.

Pour sa part, le responsable de la communication de la direction de la formation professionnelle, Abdelkrim Youbi, a in-

diqué que le secteur «s'emploie à former des professionnels qualifiés, capables de s'adapter à toutes les mutations observées dans les entreprises économiques, en ouvrant de nouvelles spécialités demandées sur le marché du travail».

Il convient de noter que le rôle de la Maison de l'accompagnement et de l'insertion dans la wilaya d'El-Tarf consiste à aider à la création d'entreprises, à faciliter l'intégration des diplômés du secteur de la formation professionnelle dans le monde de l'emploi et à fournir aux potentiels employeurs le maximum de données sur les diplômés, selon leur spécialisation et leur niveau de qualification, le but étant d'alimenter les entreprises économiques en main d'œuvre qualifiée dans les différents domaines d'activité.

FONCIER INDUSTRIEL ET AGRICOLE À BATNA

Récupération de 3.120 hectares

LE WALI DE BATNA, Mohamed Benmalek, a annoncé la récupération de 120 hectares de foncier industriel et de 3.000 hectares de foncier agricole entre 2021 et 2023.

L'annonce a été faite lors d'une journée d'étude sur la protection et la préservation des terres de l'Etat, organisée à l'Université Hadj-Lakhdar de Batna, en collaboration avec la cour de Batna. Selon lui, le législateur algérien a veillé à réglementer et à protéger le foncier en raison de son importance économique, financière et sociale et en tant que partie intégrante du territoire et de la souveraineté de l'Etat. «Pour cette raison, les lois et les chartes ont accordé une importance primordiale à la protection de ce droit contre toute forme de violation», a-t-il rappelé.

«En tant qu'autorité exécutive, nous nous sommes efforcés, dans le cadre d'une démarche globale, d'expliquer et d'enrichir certains dossiers lors des rencontres importantes, qui s'inscrivent dans le cadre de la démocratie participative, de la communication, de la coordination et de la consultation avec la cour de Batna et des experts», a-t-il ajouté. Pour le wali, cette démarche traduit la volonté du président de la République, en tant que premier magistrat du pays, de consolider l'Etat de droit, de mettre fin à l'appropriation illégale des terres de l'Etat et de renforcer le système juridique en vigueur. Lors de sa présentation du projet de loi 23/18 devant le Parlement, le ministre de la Justice avait expliqué que ces dispositions visent à réglementer



l'utilisation des domaines public et privé de l'Etat et les protéger contre toute violation ou infraction, conformément au décret présidentiel et à la réglementation en vigueur. Évoquant la rencontre, qui a regroupé des représentants de plusieurs secteurs (Gendarmerie, et Sûreté nationales, justice, agriculture, forêts...), le wali a indiqué qu'elle a pour objectif de développer «une vision claire qui permet aux administrateurs, aux notaires, aux magistrats, aux enseignants, aux chercheurs et spécialistes du domaine de comprendre pleinement les implications juridiques et d'intensifier les efforts dans le cadre d'une perspective proactive qui permettra de mettre fin à la pratique de l'accapement des terres de l'Etat et de lutter contre les constructions anarchiques sur les terres agricoles, qui ont terni l'aspect de nos villes et campagnes». «Cela ne sera possible qu'avec la conjugaison de tous nos efforts et le renforcement de la coopération entre toutes les entités, en particulier les autorités judiciaires et sécuritaires», a lancé Benmalek.

Ce dernier s'est engagé à prendre en compte les recommandations émises par les participants. Celles-ci seront intégrées dans la nouvelle feuille de route des autorités locales afin de protéger ces biens de l'Etat au profit des générations futures. «Cette initiative, une de nos priorités depuis longtemps, a déjà fait ses

preuves à travers des rencontres telles que celle-ci, où nous avons pu établir des feuilles de route pour les principaux dossiers qui nécessitent consultation et dialogue», a-t-il soutenu. Le wali a, par ailleurs, mis l'accent sur la sensibilisation de la société sur l'importance des dispositions légales et son implication. Il a enfin plaidé pour le renforcement des capacités des autorités en matière de mise en œuvre des dispositifs de la loi qui renforce le contrôle et durcit les sanctions contre les contrevenants de manière ferme et dissuasive. Pour la viabilisation des zones industrielles et d'activités, il a précisé qu'un montant de 400 milliards de centimes a été mobilisé.

Dans son intervention, le directeur des domaines de la wilaya de Batna, Abdelghani Fassi, a exposé le cadre général des dispositifs de la loi 23/18 relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat et le domaine de son application. Il a plaidé notamment pour le parachèvement des opérations de cadastre du foncier. Il a surtout recommandé d'accélérer les opérations de numérisation et la publication rapide des textes réglementaires.

Un exposé commun a été, par ailleurs, présenté par deux officiers de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales sur le rôle de la police judiciaire en matière de protection des terres de l'Etat. Leurs missions sont bien définies, notamment dans les articles 11 et 12 de la présente loi. L'un et l'autre ont assuré que tous les moyens matériels et humains sont mobilisés à cet effet. Ainsi, les unités de la Gendarmerie nationale sont déployées sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Batna avec une couverture de 100%, selon le colonel Bouzid Araïbi Mohamed.

■ Samira Belabed

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE À TIPASA

La wilaya fin prête pour l'opération

À quelques jours du lancement du recensement général de l'agriculture 2024 qui débutera le 19 de ce mois et se poursuivra jusqu'au 17 juillet prochain, la wilaya de Tipasa a quasiment peaufiné toutes les préparatifs dans le but d'assurer une meilleure gestion de cette campagne mobilisant des moyens importants tant humains que matériels. L'ultime session de formation de recenseurs s'est tenue mercredi dernier au niveau du siège de la chambre d'agriculture de la wilaya. Ainsi, les 80 recenseurs qui collecteront les données à travers l'ensemble des exploitations agricoles à Tipasa, et ce, dès le 19 mai, disposent de la compétence technique requise pour accomplir leurs missions, suivant la feuille de route tracée par la tutelle et les modèles standards y afférents. Selon le directeur des services agricoles à Tipasa, le staff opérationnel mobilisé pour le recensement général de l'agriculture au niveau local compte, en plus des équipes de recenseurs, deux superviseurs formateurs qui chapeautent 16 contrôleurs, dont chacun prend en charge 5 recenseurs. Sur le plan de la logistique, le même responsable fera savoir que les directions de wilaya et des APC, sous la supervision du wali, sont engagées pour la réussite de la cam-

pagne, particulièrement en ce qui concerne les plans de circulation des équipes de recensement ainsi que pour les moyens mis en œuvre. Les TIC sont également mises à contribution pour garantir une fluidité en matière de transmission des données collectées quotidiennement au niveau de la plateforme informatique centrale. En effet, chaque subdivision des services agricoles, au nombre de neuf à travers la wilaya, est dotée d'une station informatique connectée à un réseau d'internet pour optimiser la gestion de la circulation des données en toute sécurité et en temps exigé. A noter également que les préparatifs du recensement général de l'agriculture ont commencé à Tipasa depuis trois mois. Pour rappel, la commune d'Ahmeur el Aïn a été choisie avec cinq autres communes, In Zghimer (Adrar), Aïn Naga (Biskra), Aïn el Ibel (Djelfa), Oued Taria (Mascara), Dréan (Taref), pour abriter, à titre expérimental, un recensement au niveau local du potentiel agricole. Par ailleurs, avec une surface agricole utile dépassant les 61.800 ha, Tipasa est considérée comme une wilaya agricole, réputée entre autres pour ses cultures d'arboriculture et des maraichers.

■ Amirouche Lebbal



STRESS HYDRIQUE À TÉBESSA

La Badr accorde des crédits bonifiés à plus de 1.800 céréaliculteurs

La Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) de la wilaya de Tébessa vient d'entamer le paiement du prêt compensatoire bonifié «R'fig» à 1.803 céréaliculteurs pénalisés par le manque d'eau, a indiqué le directeur régional-adjoint chargé du financement, Lazhar Kadri. Il a ajouté que ce prêt bonifié, géré par la Badr «bénéficie à tous les producteurs de céréales touchés par le changement climatique au cours des trois précédentes saisons agricoles», précisant que son montant est fixé à 20.000 DA par hectare de céréales touchés par le manque d'eau, le plafond du prêt bonifié (sans intérêts) étant fixé à 30 hectares, et que le remboursement est exigible au bout de trois ans.

Le directeur régional-adjoint de la Badr de Tébessa a également souligné que sur les 7.093 céréaliculteurs concernés, et dûment recensés depuis 2020 avec la collaboration de la Direction des services agricoles (DSA), 1.803 se sont manifestés pour bénéficier de ce prêt. Dans ce cadre ce dernier a appelé ces agriculteurs,



dont les noms sont portés sur les listes établies par la DSA, de se rapprocher des 7 agences de la Badr réparties sur le territoire de la wilaya afin de bénéficier de ce prêt.

Cette opération relève des mesures arrêtées par les hautes autorités du pays visant à accompagner les céréaliculteurs touchés par la pénurie d'eau au cours des trois dernières saisons agricoles, de sorte à leur permettre de reprendre leurs activités dès la prochaine campagne, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, «tout producteur de céréales détenant

la carte d'agriculteur, une carte déterminant la superficie de son exploitation et un document prouvant que les labours y ont été effectués au cours des précédentes saisons agricoles, ouvre droit à ce prêt bonifié». Kadri a conclu en affirmant que les cadres activant au sein des 7 agences de la Badr, situées à Tébessa (2 agences), à Cheria, à Bir El Ater, à Ouenza, à El Aouinetet, à El Ma Labiodh, ont été mobilisés pour étudier les dossiers déposés par les céréaliculteurs et procéder aux paiements dans les meilleurs délais.

GAZ NATUREL À MOSTAGANEM

5.000 foyers bientôt raccordés

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année en cours, de projets de développement pour le raccordement de près de 5.000 foyers au réseau de gaz, a-t-on appris auprès de la direction de l'énergie et des mines. La même source a indiqué que les 10 projets qui entrent dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour une enveloppe de plus de 270 millions DA, permettent de transporter le gaz naturel à 5.040 foyers dans de nombreuses localités rurales. Dans ce contexte, les travaux de transport de cette énergie au chef-lieu de la commune de Safsaf, sur une distance de 14 kilomètres, sont dotés d'une enveloppe financière de plus de 66 millions DA, a indiqué la même source. Notons qu'il sera procédé, dans trois mois, au raccordement de plus de 500 foyers au réseau de gaz naturel. Le centre secondaire de la commune de Achaacha (localité de Cheraïfia) bénéficiera d'un projet similaire pour le raccordement de 126 foyers, en plus d'une partie de la localité pilote Sidi Charef relevant de la commune de Sirat (690 loge-

ments), ainsi que la partie supérieure de la commune d'Aïn Nouissy (100 foyers). La direction a projeté, dans le cadre du même programme d'urgence, six autres opérations pour le raccordement de la localité de Ouled Larbi, dans la commune de Kheïredine (1.125 foyers) pour plus de 4 millions DA, a-t-on relevé. La localité de Krarcha, qui est rattachée à la commune de Touahria, a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de 37 foyers, nonobstant le projet de raccordement de 4 localités, à savoir Ouled El hadj (1 et 2), El Gour (commune de Benabdelmalek-Ramdane), Bouachria (commune de Sidi-Lakhdar), soit un total de 1.132 foyers, qui est dans sa phase d'évaluation financière par Sonelgaz-distribution. A ce programme, il faut ajouter des projets mis en service et autres en cours de réalisation, dans le cadre de l'accord signé entre Sonelgaz-distribution et le ministère de l'Énergie et des Mines, qui concerne le raccordement des zones enclavées aux réseaux d'électricité et de gaz, selon la même source.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'ONU appelle
à un cessez-le-feu immédiat

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, Antonio Guterres, a renouvelé, hier, son appel à un «cessez-le-feu immédiat» dans la bande de Ghaza.

«**L**a guerre à Ghaza provoque d'horribles souffrances humaines, dévastation des vies, déchire des familles et laisse un grand nombre de personnes sans abri, affamées et traumatisées», a déclaré Guterres dans un discours enregistré diffusé lors d'une conférence internationale des donateurs au Koweït. «Je réitère mon appel, l'appel du monde entier à un cessez-le-feu humanitaire immédiat (...) et à une augmentation immédiate de l'aide humanitaire. Mais un cessez-le-feu ne sera qu'un début. Le chemin sera long pour se remettre de la dévastation et du traumatisme de cette guerre», a-t-il ajouté. Le chef de l'ONU a, en outre, souligné que «la population de Ghaza aura besoin de partenariats plus solides et plus profonds en matière d'aide humanitaire et de développement à long terme pour se reconstruire».

Environ 35.000 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 78.000 ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza, le 7 octobre dernier. Plusieurs crimes de génocide ont été commis contre des civils palestiniens par les forces d'occupation qui persistent à poursuivre ces pratiques condamnables. Lundi 6 mai, l'entité sioniste a annoncé le début d'une



opération militaire à Rafah et a averti environ 100.000 citoyens d'évacuer par force l'est de la ville malgré une forte opposition de la part la communauté internationale. Le lendemain, son armée a occupé le côté palestinien du poste

frontière de Rafah et ont arrêté l'entrée des aides vers la bande. Hier, plusieurs personnes, dont deux médecins, sont tombées en martyrs dans des frappes aériennes menées par les forces d'occupation sionistes dans la bande de

Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, citant des sources locales.

Muhammad Nimr Qazat et son fils Youssef, tous deux médecins, sont tombés en martyrs, lors d'un raid aérien sioniste dans le centre de l'enclave palestinienne. Leurs corps ont été transférés vers l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah, ajoute la même source.

Plusieurs autres Palestiniens sont également tombés en martyrs à l'aube, et des dizaines d'autres ont été blessés dans des bombardements interminables menés par l'armée sioniste. Au nord-ouest de Rafah, ajoute Wafa, au moins neuf Palestiniens, en majorité des enfants, sont tombés en martyrs à la suite d'une attaque aérienne contre une maison, outre des blessés.

Les avions de combat ont également mené d'intenses frappes aériennes sur le camp de réfugiés de Nuseirat, dans le centre de Ghaza, alors que des drones de l'armée sioniste ont tiré des coups de feu en direction d'ambulances, près d'une clinique relevant de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans le camp de réfugiés de Jabaliya. Pendant ce temps, au moins deux autres Palestiniens sont eux aussi morts et cinq autres ont été blessés après des tirs intenses ciblant la périphérie sud du quartier d'Al Zeytoun au sud-est de Ghaza, touchant aussi des maisons à proximité de la mosquée Al-Banna, et faisant un martyr et six blessés. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital Al Ahli Al Maamadani dans la ville de Ghaza, selon des sources médicales.

Arrestations dans
des universités au Canada

La police d'Edmonton a dispersé, samedi dernier, un campement propalestinien érigé dans l'Université de l'Alberta, dans l'ouest canadien, et interpellé trois individus, deux jours après l'évacuation musclée d'un autre campus dans la même province, à Calgary, ont rapporté hier des médias. Installés depuis jeudi dernier en soutien à Ghaza contre l'agression sioniste et pour exiger que l'université divulgue ses investissements et coupe tout lien avec l'occupant, une centaine de manifestants ont été délogés à la demande du président de l'établissement. Une cinquantaine ont résisté et trois personnes ne faisant pas partie de l'établissement ont été arrêtées, a précisé la police. Le groupe étudiant People's University for Palestine a fait état de quatre étudiants blessés, dont un hospitalisé. En s'appuyant sur des vidéos publiées en ligne, il dénonce l'utilisation de «gaz et de balles au poivre» mais aussi de «matraques et de vélos pour agresser physiquement les manifestants». Dans un communiqué, un porte-parole de la police reconnaît avoir utilisé des «munitions spéciales» mais pas de gaz lacrymogène. Ailleurs au Canada, des campements similaires ont été érigés dans plusieurs campus comme celui de McGill, à Montréal, où la direction compte déposer une injonction aujourd'hui afin de demander l'évacuation forcée des manifestants. Suivant l'exemple des initiatives pro-palestiniennes sur les campus américains, quelques centaines de personnes campent au cœur de l'université de renom depuis deux semaines.

Plusieurs manifestations aux États-Unis

Des milliers de manifestants pro-Palestine ont bloqué, hier, le pont de Manhattan à New York, aux États-Unis, pour protester contre la guerre génocidaire sioniste en cours dans la bande palestinienne de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Les manifestants ont prôné un cessez-le-feu permanent et l'interdiction de toute aide militaire américaine à l'entité sioniste. La police de New York a également arrêté un certain nombre de manifestants. Dans le même contexte, Seattle, Washington, Saint-Louis, Missouri et Brooklyn, New York, ont été témoins de manifestations massives réclamant la fin immédiate du génocide dans la bande de Ghaza, et l'acheminement de l'aide dans l'enclave palestinienne.

Dans ce cadre, des centaines de personnes ont organisé un sit-in devant un immeuble à Seattle dans l'Etat de Washington, alors que le président américain Joe Biden se rendait dans la ville pour assister à un événement de collecte de fonds pour sa campagne électorale, souligne Wafa. La manifestation organisée à Westlake Park visait à condamner le silence de Biden sur l'appel à un cessez-le-feu à Ghaza et à exiger la fin du soutien



financier et militaire américain à l'entité sioniste. A Saint Louis, dans le Missouri, des centaines de personnes ont participé à une manifestation sous la bannière #HandsOffRafah (Ne touchez pas à Rafah) pour exiger que l'administration américaine fasse pression sur l'occupant sioniste afin de le contraindre à arrêter son agression dans cette ville du sud de Ghaza. Une autre manifestation a été organisée devant le Barclays Center de Brooklyn à New York, pour exiger un ces-

sez-le-feu immédiat et permanent et la fin du blocus imposé à Ghaza. À Baltimore, dans le Maryland, les manifestants ont appelé le président Biden à cesser d'armer l'entité sioniste et de financer le génocide.

Par ailleurs, les étudiants poursuivent leurs manifestations dans les universités américaines pour faire pression sur leurs administrations afin qu'elles se démarquent de l'occupation sioniste et cessent leur collaboration avec les institutions universitaires de l'entité sioniste.

L'Afrique du Sud interpelle la communauté internationale

L'Afrique du Sud a appelé la communauté internationale, y compris les alliés de l'entité sioniste, à redoubler d'efforts pour mettre fin aux «persécutions et aux violations flagrantes des droits de l'homme» pratiquées par l'entité sioniste contre les civils palestiniens dans la bande de Ghaza depuis plus de sept mois et à ne pas fermer les yeux sur le génocide qui s'y déroule.

Le président Cyril Ramaphosa a déclaré, samedi dernier, que «le monde doit consentir davantage d'efforts pour mettre fin à la persécution des Palestiniens, y compris à la persécution de nombreuses femmes et enfants innocents», ont rapporté des médias. «Les violations flagrantes des droits de l'homme commises par l'entité sioniste contre les Palestiniens ont atteint des niveaux incompréhensibles de cruauté, de haine et d'oppression extrêmement violente», a poursuivi le président sud-africain. Ramaphosa a annoncé que son pays avait soumis, vendredi dernier, une «demande urgente» à la Cour internationale de



justice (CIJ) pour qu'elle prenne des mesures supplémentaires pour protéger le peuple palestinien de Ghaza contre les violations flagrantes et inacceptables de ses droits en vertu de la Convention sur le génocide lors de l'agression sioniste brutale en cours contre la ville de Rafah, dans le sud de la bande.

Pretoria a souligné, dans sa demande, que «les mesures ordonnées par la Cour internationale de justice ne répondent pas à l'évolution des circonstances à Ghaza», en référence à la décision rendue, fin janvier, par la cour ordonnant que des mesures soient prises pour prévenir le génocide à Ghaza. Fin décembre der-

nier, l'Afrique du Sud a déposé une plainte contre l'entité sioniste devant la CIJ pour violation de la Convention des Nations unies de 1948 pour la prévention du génocide. Plus tard, plusieurs pays ont soumis des demandes pour se joindre à cette cause, notamment la Turquie, le Nicaragua, la Colombie et la Libye.

Le président colombien accable Netanyahu

Le président colombien, Gustavo Petro, a affirmé, hier, que le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, entrera dans l'histoire en tant qu'«auteur de génocide». Dans un message sur X, adressé à Netanyahu, Petro a écrit : «Larguer des bombes sur des enfants, des femmes et des personnes âgées innocents ne fait pas de vous un héros». «Un génocide est un génocide, quelle que soit la religion. Essayez au moins d'arrêter le massacre», a-t-il poursuivi soulignant que «si Ghaza meurt, l'humanité meurt». La Colombie a rompu ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste le 3 mai dernier, invoquant les massacres en cours contre les Palestiniens à Ghaza depuis le 7 octobre 2023.

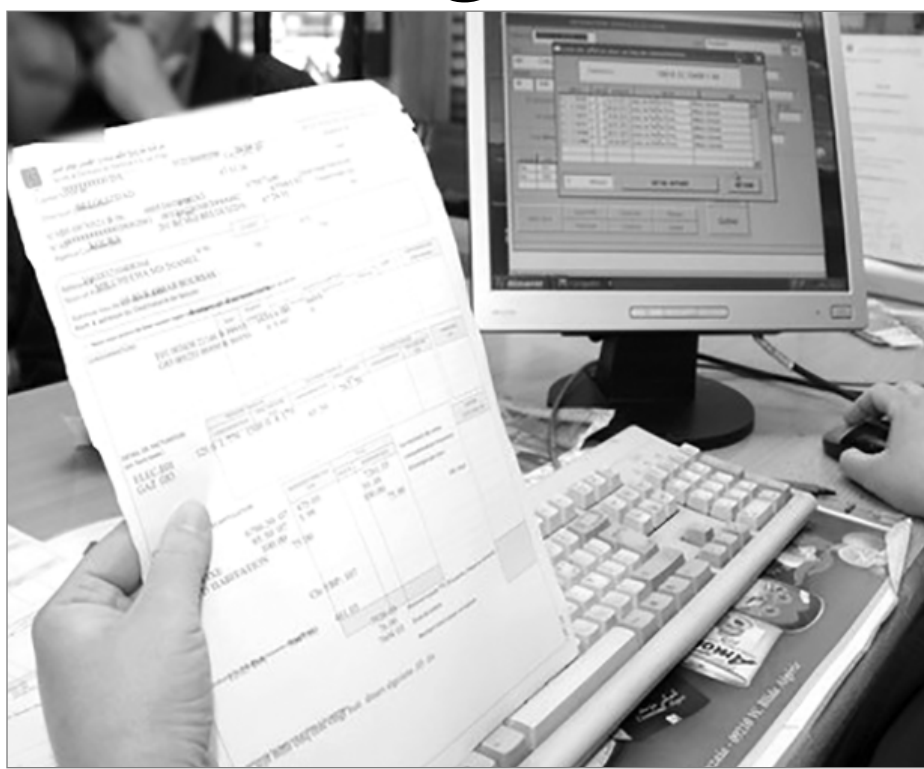


ELLES S'ÉLÈVENT À 2,82 MILLIARDS DE CENTIMES

Les factures impayées grèvent le budget de Sonelgaz

LES CRÉANCES DÉTENUES PAR LA DIRECTION DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ à Tipasa sur ses abonnés ont atteint 2,82 milliards de centimes. Cette situation, établie en ce début de mois de mai, compartimente les dettes des abonnés en trois catégories distinctes.

« Les abonnés ordinaires (les foyers notamment) cumulent le volume le plus important de la dette globale de Sonelgaz, soit 2,07 milliards de centimes. Viennent en suite les communes et les directions de wilaya avec respectivement 250 millions de dinars et 350 millions de dinars », détaille Farouk Houari, chargé de communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz à Tipasa. Le reste de la dette représente les créances détenues sur les opérateurs économiques locaux, soit un montant de 150 millions de dinars. Toutefois, si l'on se réfère au bilan des créances rendu public par la direction en question en décembre 2022, l'on note une légère baisse. À cette date, le volume des créances était de 3,70 milliards de dinars, dont 2,13 milliards de dinars étaient détenus sur les clients ordinaires et 1,34 milliard de dinars sur les communes, directions et organismes publics de la wilaya. Fin août 2023, les dettes cumulées étaient de 3,50 milliards de dinars



avec les mêmes tendances des volumes pour chaque catégorie de clients. Certes, la comparaison entre ces trois situations fait ressortir une constante baisse, mais selon le responsable à la direction de Sonelgaz de Tipasa,

celle-ci, comparativement à la dette colossale non encore recouvrée, demeure insuffisante. « La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tipasa déploie d'importants efforts pour le recouvrement des factures impayées, à

commencer par le travail de sensibilisation, la mobilisation constante de nos agents sur le terrain ainsi que la mise en place d'échéanciers de paiement avant de procéder aux coupures » explique le même interlocuteur. En effet, concernant les échéanciers, ce responsable invite les abonnés qui ne se sont pas acquittés de deux factures et plus à se rapprocher des agences commerciales de la direction de distribution pour bénéficier d'un échéancier.

« Une fois que nos agents procèdent à la coupure, le client perd automatiquement le recours à cet avantage et doit payer les frais de coupure, en plus du montant des factures impayées. J'appelle donc nos abonnés de bénéficier des avantages qu'offre cette procédure avant la coupure », invite-t-il. Cela va sans dire que ces créances représentant les créances détenues sur les abonnés affectent négativement les investissements de la direction de distribution de Tipasa. « Cette situation impacte lourdement nos investissements notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de notre feuille de route pour renforcer nos réseaux, telle l'acquisition de cellules électroniques et de postes, d'autant plus que la wilaya de Tipasa connaît une dynamique accrue en termes de réalisation de programmes de logements et autres nécessitant des équipements et des branchements aux différents réseaux énergétiques », souligne Farouk Houari. Et d'ajouter : « Idem pour l'entretien périodique de nos installations et réseaux qui nécessitent des moyens financiers conséquents. »

■ Amirouche Lebbal

TRAFIC DE DROGUES DURES Démantèlement d'un réseau à Alger

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures (Ecstasy), avec saisie de 3.250 comprimés de ce type de psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la DGSN. La Brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes relevant de la 1^{re} circonscription de police judiciaire ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues dures de type Ecstasy, composé de deux individus âgés entre 27 et 29 ans, outre la saisie de 3.250 comprimés psychotropes. Agissant sur informations faisant état d'une activité suspecte d'un repris de justice dans un quartier d'Alger, les mêmes services ont procédé à l'arrestation du mis en cause principal avec son acolyte et à la saisie d'une importante quantité de drogues dures Ecstasy, trouvée à bord de son véhicule (3.250 comprimés Ecstasy). Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 1 mort et 205 blessés en 24 heures

Une personne est décédée et 205 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, une fillette de 11 ans est décédée intoxiquée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur d'une habitation dans la wilaya de Mascara, note la même source. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 10 personnes intoxiquées par le même gaz, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles à Mascara, Jijel et Batna. Les agents de la Protection civile sont intervenus pour le repêchage de 5 personnes décédées noyées dans des réserves d'eau à travers les wilayas de Tizi Ouzou, de Blida, d'Annaba, de Djelfa et de Sétif.

DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Plus de 68.300 habitations équipées à Bejaïa...

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a installé, jusqu'au 7 mai dernier, 136.642 détecteurs de monoxyde de carbone sur le territoire de la wilaya, selon le dernier bilan dressé par la cellule communication de l'entreprise qui poursuit encore cette opération pour doter les foyers non encore équipés et les communes non encore touchées. Financièrement prise en charge par le groupe la Sonelgaz, l'opération a été lancée dans l'objectif de réduire les accidents souvent mortels (intoxications suite à l'inhalation du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore). Elle est exécutée par les équipes mobilisées de Sonelgaz, et consiste en l'installation de deux détecteurs dans chaque foyer disposant d'une installation intérieure conforme. Sonelgaz rappelle que la dotation et l'installation des détecteurs de CO au

profit de ses clients se font à titre gracieux, avec un accompagnement de ses équipes pour expliquer le mode d'utilisation de ces appareils dont il faut préciser qu'il s'agit de détecteurs de monoxyde de carbone et non de détecteur de gaz naturel. L'entreprise signale à ses clients la nécessité de prévenir ses services en cas de déclenchement de ces détecteurs sur le 33 03 disponible (24h/7j). Depuis le début de cette opération, de nombreuses réclamations ont été enregistrées par l'entreprise relatives au déclenchement des détecteurs de monoxyde, ce qui lui a permis d'intervenir auprès d'une dizaine de clients en leur évitant ainsi d'être victime de ce tueur silencieux. Par ailleurs, l'entreprise assure et rassure l'ensemble de ses clients que cette opération d'équipement se poursuivra jusqu'à dotation de l'ensemble des abonnés.

■ O. M.



... et 90.500 foyers à Tizi Ouzou

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à réduire les incidents d'asphyxie par le monoxyde de carbone, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Tizi Ouzou poursuit sa campagne d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone gratuitement à travers tout le territoire de la wilaya.

« Lancée au mois de mars 2023, cette opération a touché 90.500 foyers à travers l'ensemble des localités de la wilaya.

A raison de deux détecteurs par foyer, il a été installé à ce jour 181.000 appareils par les services techniques de Sonelgaz », indique un communiqué de la direction de Sonelgaz de Tizi Ouzou.

Et de préciser : « L'opération consiste en l'installation de deux appareils de détection de monoxyde de carbone pour chaque client domestique qu'il soit alimenté en électricité, en gaz ou les deux énergies. Les clients non alimentés en gaz naturel pourront ainsi bénéficier de cet

appareil par anticipation en attendant qu'ils soient connectés au réseau de gaz ». Une opération qui a été très bien accueillie par les citoyens et qui a permis de réduire considérablement les accidents dus au monoxyde de carbone, ce tueur silencieux qui continue tout de même de faire des victimes dont les deux dernières (une mère de 87 ans et sa fille de 60 ans) sont décédées le mois de janvier dernier dans le village de Tugana, commune de Yakouren.

■ R. H.

HASSINA FASSOULI, ARCHÉOLOGUE

«La protection du patrimoine est l'affaire de tous»

LE MOIS DU PATRIMOINE, QUI S'ÉTALE DU 18 AVRIL AU 18 MAI DE CHAQUE ANNÉE, est une occasion de mettre en lumière les sites culturels et historiques et de les protéger des catastrophes naturelles, mais également des assauts dus aux activités humaines. Interrogée à ce propos, M^{me} Hassina Fassouli, archéologue et cadre à la direction de la culture et des arts de la wilaya de Boumerdès, est revenue sur les dangers auxquels est confronté le patrimoine et sa détérioration.

«L'Algérie a mis en place un cadre législatif pour intervenir dans la protection du patrimoine matériel et immatériel. La loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel a pour objet de définir le patrimoine culturel, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur ainsi que de fixer les conditions de leur mise en œuvre», a rappelé M^{me} Fassouli. Pour procéder à la protection d'un site, il est en premier abord nécessaire de définir le patrimoine pour le réhabiliter. «Sont concernés par ce texte de loi, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur», a-t-elle encore ajouté. S'agissant des



risques encourus par les sites, notamment ceux qui présentent une particularité historique et culturelle, l'experte fait savoir qu'ils sont de diverses natures.

«Les premières infractions se sont faites durant la colonisation française. Il est à rappeler que des fouilles ont été menées au XIX^e siècle par des chercheurs français venus avec les troupes armées. Ces recherches ont mis au jour des objets et des pièces archéologiques d'une grande valeur qui ont été transférés dans des musées en France. Toutefois, il est évident que ces travaux de fouilles ont balisé les futurs re-

cherches durant l'indépendance», a estimé notre interlocutrice. Une démarche perverse est aussi à relever selon l'archéologue. «L'administration coloniale a dans ce domaine fait en sorte de valoriser les vestiges laissés par les Romains en Algérie, comme les sites des villes antiques, des aqueducs, des routes, des statues pour donner une identité occidentale à notre pays. Au même moment, tout ce qui est en rapport avec les Phéniciens, les Numides ou les arabo-musulmans a été banni et effacé», a-t-elle encore ajouté. Dans ce sillage, elle a évoqué la détérioration de plusieurs sites durant la décennie noire. «De

nombreux lieux classés patrimoine national ont été carrément abandonnés à cause de la crise sécuritaire. Ajoutés à cela les actes destructeurs effectués par les groupes terroristes en posant des explosifs pour tout réduire en cendres. C'est le cas par exemple de la zaouïa de Sidi Amar Chérif dans la commune de Sidi Daoud à Boumerdès», a-t-elle relevé. Dans le même registre, elle a mis en exergue le trafic des pièces archéologiques et l'extension des activités humaines sur les sites classés. «Récemment, un individu a été arrêté en sa possession 264 pièces de monnaie anciennes. Ceci n'est qu'un exemple du vol des objets historiques et pièces archéologiques.

D'ailleurs, après le trafic de drogue et d'armes à l'échelle internationale, les pièces archéologiques sont classées troisième. Certains bâtiments leurs maisons sur des sites protégés sans respect aucun de la loi», a-t-elle regretté. Concernant les catastrophes naturelles, plusieurs sites ont été inondés, brûlés ou détruits.

«A Boumerdès, le séisme de 2003 a causé d'énormes dégradations à La Casbah de Dellys, Bordj F'nar ou encore le mausolée d'Ali Ben Ahmed Boumerdassi», a-t-elle noté. Pour protéger le patrimoine, elle a suggéré la tenue de formations pour tous les intervenants dans le domaine, notamment les corps de sécurité comme la Police et la Gendarmerie, les Douanes et la Protection civile. «Dans le cadre du Mois du patrimoine, des journées de formation et de sensibilisation ont été tenues pour faire connaître notre patrimoine et comment procéder pour sa sauvegarde des catastrophes naturelles et des dégradations causées par l'homme», a-t-elle fait remarquer. Enfin, elle a estimé que la protection de notre patrimoine concerne la population, la société civile, les corps de sécurité, les collectivités locales...

■ Karima Dehiles

BIENNALE DE DESIGN À LA VILLA ABDELTIFF Pour un monde réel

La villa Abdeltif se transforme jusqu'au 8 juin prochain en une vitrine où s'expriment des créations originales et écologiques. Les pièces conçues par des designers talentueux venus des deux rives de la Méditerranée sont réalisées avec des matériaux recyclés pour célébrer la deuxième biennale algéro-française de design. Cette seconde édition placée sous le thème «Pour un monde réel» met en exergue la responsabilité écologique en abordant les défis liés au réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité. Dès l'entrée, le patio est décoré d'une collection de pots de fleurs en couleurs chaudes, ornés par des symboles, des formes et des caractères. Cette création, conçue par «Intichar» ou «Propagation» est une collaboration de la marque «Matapalo» et les studios graphiques «Chimbo» et «Unykconcept».

«En constatant que je n'arrivais pas à trouver de jolis pots pour mes plantes, je me suis mise à les faire moi-même avec de la toile composite, une matière durable et écologique», explique la designer d'intérieur Lilia Zenine responsable de «Matapalo». Inspirée par l'histoire et l'atmosphère de Dar Abdeltif, les pots en chute de tissus de Rym Bousseham sont habillés par un alphabet vivant créé par elle-même. «J'ai inventé une typographie, de quarante caractères, inspirée de l'arabe, l'amazigh, le phénicien et l'araméen», ajoute la responsable de «Unykconcept» tandis que les symboles de «Chimbo» sont des motifs collectés de l'espace urbain algérien. Le but de la collaboration «Intichar» est de créer à travers le pot

une deuxième identité à la plante tout en étant un vecteur d'émotion et de message. Les visiteurs sont venus nombreux explorer cette exposition vivante qui réunit un bon nombre de créateurs. Chaque espace de la villa a été exploité. Ainsi, pour la première fois, la grotte de la demeure a été ouverte au public. Cette dernière a été transformée par le créateur Yamo. Son exposition mise sous le signe «Mirage de l'aube» est une invitation à explorer l'inconnu de l'obscurité profonde de la grotte. Les quelques miroirs disposés incitent le visiteur à évader son esprit au-delà des limites de la réalité. Pour Yamo, chaque pas sur la passerelle lumineuse est un espoir qui se dessine telle une promesse de renouveau. Chaque recoin de cet espace mystérieux évoque un univers de possibilités et d'espoir.

À l'espace «Menouba», dans la pièce principale de la villa, s'élève une installation artistique. Il s'agit de la robe mémoire de Rym Wided Menaifi aux airs de haute couture, fabriquée par des chutes de tissus, des fils entrelacés et des perles scintillantes qui reviennent à près de deux décennies auparavant. Cette conception, fruit de la maison Menouba, démontre que tout peut être recyclé et réinventé dans un esprit d'éco-responsabilité et d'une éthique respectueuse de l'environnement. La biennale du design qui s'invite pour la première fois dans les grandes villes - Oran, Tlemcen, Constantine et Annaba - prévoit des événements qui se tiendront dans des lieux emblématiques comme le Palais du Bey de Constantine, la citadelle El Mechouar à Tlemcen et dans plusieurs universités.



En marge de ces expositions, de nombreuses Master class, table ronde, conférence et ateliers seront animés par plusieurs professionnels du design algériens et français.

■ Souha Bahamid



INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER

Aïmen Laihem présente le récit «Taxis»

Une rencontre littéraire a eu lieu, samedi dernier, à l'Institut français d'Alger, avec l'écrivain Aïmen Laihem, autour de son roman intitulé «Taxis» paru aux éditions Barzakh en 2023. La fiction plonge le lecteur dans l'univers singulier d'un narrateur dont l'identité reste énigmatique, sans nom ni profession. Il vit à Alger au rythme de trajets quotidiens en taxi.

En soi, principale interaction avec le monde extérieur. Ce personnage, à la fois misanthrope et curieux, devient le témoin privilégié de la vie quotidienne à travers ses échanges avec les taxieurs... Aïmen Laihem, lors de cette rencontre, révèle que l'idée de «TAXIS» lui était venue alors

qu'il était étudiant. Il a rapidement réalisé le potentiel créatif des rencontres qu'il faisait lors de ses trajets en taxi. De petites anecdotes ont alors germé dans son esprit, donnant naissance à ce projet littéraire.

Le protagoniste de «TAXIS» est décrit par l'auteur comme un «ovni» de la société algérienne, enfermé dans sa bulle. Cette vision singulière offre un regard inédit sur Alger, une ville aux contours multiples où se mêlent préoccupations quotidiennes, aspirations et les questionnements. Lors de cette rencontre, Aïmen Laihem a lu des extraits de son livre, accompagnés en arrière-plan par la musique andalouse de l'artiste «Chekbo», créant ainsi une atmo-

sphère immersive et envoûtante. Les spectateurs ont été transportés dans l'univers complexe et fascinant du narrateur, oscillant entre humour, absurdité et réflexion profonde.

Lorsque le livre était sur le point d'être publié, l'auteur nous a informés que c'était l'artiste «Chekbo» qui avait composé la musique utilisée pour promouvoir le livre sur les réseaux sociaux. «TAXIS» se présente comme un voyage intérieur à travers les trajets en taxi pour le protagoniste, où chaque course offre la possibilité de mieux se connaître et de comprendre un peu plus le monde qui l'entoure.

■ Rostom Belgacem

Mots fléchés

Plaintes douloureuses	Elément chimique	Vaniteux	Juif	Prince troyen
Conclusion d'un discours	Très contentes	Cérémonial	Cyclade	Eau des poètes
↳	↓	↓	↓	↓
Femme malpropre				
Ragoût de lièvre			Philosophe de boudoir	
↳			Chélonien	
Note		Copulative	Voyelle double	Lieux de relâche
Dieux guerriers		Querelles violentes	Lettres de Philadelphie	
↳		↓	↓	
Souliers élégants		Langue ancienne		Drame du Soudan
↳		↓		↓
Samarium		Crack		
↳		↓		
	Cardinal		Imitation de métal précieux	
	Grivoise		Pue	
Messenger royal	↓	Vieux		Baudet
Intercalée		Ancien média		
↳		↓	Aluminium	
			Métal	
Epreuve		Partie du jour romain	↓	
Baie				
↳		Corps célestes		

Grille Muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Divinisation de la nature.
- II- Informer. Fête musulmane.
- III- Fleuve africain. Conte.
- IV- Aperçu. Nombre.
- V- Grivoise. Infinitif.
- VI- Aggravent.
- VII- Petite monnaie. Inflorescence. Voyelles.
- VIII- Réservoirs à grain. Choisit.
- IX- Epoques. Baudet.
- X- Graines oléagineuses. Erbium.

VERTICALEMENT

- 1- Misérables.
- 2- Confession. Sombre.
- 3- Fleuve africain. Cellules reproductrices.
- 4- Glossine. Risqua.
- 5- Interjection. Courroies du cheval.
- 6- Fleuve d'Irlande. Tuyaux de pipe. Note.
- 7- Très pâle.
- 8- Philosophe français. Note.
- 9- Réfléchi. Nabote.
- 10- Ville des Pays-Bas. Ecimer.

Sudoku

3			6			9	8
8		7					6
7	4	9	3	5			
			4				9
			7		5		
	5		2	1	6		
	3	6				7	1
5							
6	7	2	8			4	

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

Mots codés

11	13	1	6	15	6	10	13	16	8
P	A					M			
13	10	13	9	17	3	17	20	8	16
			B						
2	15	17		8		8	1	16	8
11	8	21	17	18	2	3	8		1
17	16	8	1	8		3		9	17
8	17	1	8		21	8	10	6	15
20	8		15	13	22	2	8	1	8
20		16	8	15		16	2	21	
8	20	13		16	20	8	3	8	16
16	8	15	16	8		16	8	1	20

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

P	E	K	A	R	I	T	O	R	N	E	E
C	I	V	E	T	S	A	D	E	E	E	E
X	S	E	S	C	A	R	P	I	N	S	
S	M	E	N	S	E	T	O	C			
T	N	S	E	R	E	S	T		A	L	E
I	S	E									

Sudoku

3	1	2	4	6	5	7	9	8
8	5	9	7	1	2	4	3	6
7	4	6	9	8	3	5	1	2
1	8	7	5	4	6	3	2	9
2	6	3	8	9	7	1	5	4
4	9	5	3	2	1	6	8	7
9	3	8	6	5	4	2	7	1
5	2	4	1	7	9	8	6	3
6	7	1	2	3	8	9	4	5

Mots codés

P	A	R	O	N	O	M	A	S	E
A	M	A	B	I	L	I	T	E	S
U	N	I	E	E	R	S	E		
P	E	D	I	C	U	L	E	R	
I	S	E	R	E	L	L	B	I	
E	I	R	E	D	E	M	O	N	
T	E	N	A	G	U	E	R	E	
T	S	E	N	S	S	U	D	E	
E	T	A	S	T	E	L	L	E	
S	E	N	S	E	S	E	R	T	

Grille muette

I	P	A	N	T	H	E	I	S	M	E
II	A	V	I	S	E	R	A	I	D	
III	U	E	L	E	N	A	R	R	E	
IV	V	U	T	R	E	N	T	E		
V	R	O	S	E	E	R	E			
VI	E	N	V	E	N	I	M	E	N	T
VII	S	O	U	E	P	I	A	E		
VIII	S	I	L	O	S	E	L	I	T	
IX	E	R	E	S	R	A	N	E		
X	S	E	S	A	M	E	S			

LES COURSES À LAGHOUAT



LE CHEVAL DU JOUR
1-Sakab

LE COUP SUR PLACÉ
12-Enable Glaz

LE JOKER DE CHARME
8-Love Greezy

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
12-1-11-8-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

12-Enable Glaz/ 1-Sakab/ 11-Hadiat Essahra/ 9-Tahadine/ 6-Fes / 7-Irlanda/
-En H. S : 12-1-11-9-X

TURIE

HORIZONS • Lundi 13 Mai 2024



21

Enable Glaz en pole position

L'hippodrome du parc des loisirs de Laghouat nous convie ce lundi à un pari mutuel urbain qui mettra aux prises douze coursiers de 3 ans et plus pur-sang anglais bien de chez nous, car ils sont nés et élevés en Algérie, de valeur sensiblement égale, ce qui nous renseigne sur la valeur des coursiers en présence qui reste assez déséquilibrée de par leurs gains, il faut en convenir, et cela en rapport avec la condition où l'on relèvera les deux extrêmes avec bon nombre de coursiers qui totalisent des gains à l'image de la pouliche de 3 ans Enable Glaz, une excellente coursière qui est à la limite des gains et qui malgré le profil du parcours du jour, car elle aurait certainement préféré une distance plus réduite, possède une chance certaine pour venir terminer dans la bonne combinaison. L'autre pouliche de 3 ans, Tahadine, qui relève de la grande écurie A. Baguira, qui dont les dernières sorties plaident largement en sa faveur pour venir occuper une place de choix à l'arrivée avec cependant une réserve: elle ne sera pas pilotée par son jockey habituel R. Baguira, mais par son frère B. Baguira ce qui peut se répercuter éventuellement sur son rendement à l'arrivée, mais si logiquement l'on se réfère à tout ce qu'elle a réalisé à ce jour et à sa prédilection au parcours retenu, elle devrait, sauf imprévu, terminer en bon rang à l'arrivée, voire mettre tout ce beau monde d'accord. Il y a aussi le mâle alezan de 7 ans Sakab qui malgré ses dernières sorties en dents de scie demeure pas moins une valeur sûre pour venir terminer sur le podium car il aura pour partenaire l'excellent jockey A. Attia qui ne le pilotera sûrement pas pour le simple plaisir de le monter, mais bien au contraire pour tenter de le propulser à la plus haute marche du podium de l'épreuve du jour. Il en est de même d'autres qui ont réalisé de bons essais durant leurs dernières sorties, mais avec deux coursiers qui possèdent de petits gains à savoir le poulain de 3 ans Havane qui reste sur une longue série d'échecs et qu'on a dû certainement engagé pour atteindre le nombre de douze partants pour pouvoir organiser un pari mutuel urbain à caractère de quinté et d'autres qui n'ont aucun gains en rapport avec la condition de la course du jour, à savoir Lyphard qui effectuera sa rentrée et Love Greezy dont la course de rentrée s'est soldée par une 7^e place sur 1.200 mètres; sans oublier les débuts de la nouvelle jument With Kit. C'est dire si nous sommes confrontés à un véritable dilemme où il faudra faire preuve de perspicacité afin de pouvoir confectionner des lignes de jeu fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante qui risque d'être des plus intéressantes, si l'on prend en considération les paramètres techniques de cette épreuve, comme quoi des combinaisons multiples ne seront pas de trop dans cette optique. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic à la pouliche de 3 ans, Enable Glaz qui vient de remporter une très belle victoire sur 1.200 mètres et dont on ignore encore les vraies limites. Pour rappel, ce 3 en 1 s'adresse aux chevaux de 3 ans et plus, pur-sang anglais nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 306.000 DA depuis le 01/10/2023 à ce jour, surcharge de 1 kg par tranche de 61.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

LUNDI 13 MAI 2024
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

15h30

PRIX : LARICHETTE
PUR SANG ARABE N.E.E
350.000 DA ● 1.600 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
B. Bensaâd	1	Sakab	A. Attia	57	01	Propriétaire	En bon rang
M. Kerri	2	Seif Enasr	Y. Kerri	56	09	Propriétaire	Lot relevé
H. Khaldi	3	With Kit	A. Semghouni	55	04	A. Nasri	Débute
M. Chaouche	4	Havane	M. Semmahi	55	12	Propriétaire	Barré
M. Benarousse	5	Lyphard	T. Baguira	54	02	Propriétaire	La rentrée
A. Baguira	6	Fes	R. Baguira	54	11	H. Baguira	Ne pas négliger
K. Ras Ghorab	7	Irlanda	O. Chebbah	54	08	M. Zouar	Des chances
M. Bouchenafa	8	Love Greezy	T. Megouci	54	07	C. Aïda	Le joker
A. Baguira	9	Tahadine	B. Baguira	53	06	H. Baguira	Belle carte
A. Mekkaoui	10	Ebra	H. Raâche	53	05	A. Khedime	A reprendre
K. Semahi	11	Hadiat Essahra	M. Aïda	52	10	A. Khedime	Logiquement
M. Benarousse	12	Enable Glaz	J.M. Aïda	49	03	C. Aïda	Peut vaincre

(o) : Cheval portant une œillère

PREMIÈRES CHANCES

12-Enable Glaz
01-Sakab
09-Tahadine
07-Irlanda
10-Ebra
06-Fes
11-Hadiat Essahra

SECONDES CHANCES

08-Love Greezy
05-Lyphard

OUTSIDERS

02- Seif Enasr

ABANDONNÉS

03- With Kit
04-Havane

MEILLEURES CHANCES

QUINTESCOPE



1-Sakab : Ce mâle alezan de 7 ans vient de terminer en tête des battus sur 1.400 mètres.

Cependant, ayant fait ses preuves dans des conditions similaires à celles du jour, il possède suffisamment d'arguments pour venir jouer les premiers rôles et pourquoï pas dans un bon jour remporter cette épreuve.

2- Seif Enasr : Malgré sa dernière sortie dans l'argent, il faut reconnaître que son entourage ne lui a pas choisi la facilité en l'engageant dans une telle épreuve et sur un parcours qui risque de contrarier ses desseins.

3-With Kit : Course d'entrée, à revoir dans de meilleures circonstances.

4-Havane : Malgré son appartenance à une écurie de qualité, ce jeune poulain de 3 ans n'a rien montré de probant à ce jour et ce ne sont pas ses derniers résultats qui infléchiront notre appréciation.

5-Lyphard : Course de rentrée, mais il faudra s'en méfier car il possède à son actif quelques bons essais qui puissent lui permettre d'espérer décrocher un accessit sur une distance à sa convenance sauf qu'il ne sera pas piloté par son jockey habituel A. Attia qui a préféré défendre des chances de Sakab.

6-Fes : 9^e sur 1.200 mètres lors de sa dernière sortie à Laghouat, ce poulain de 4 ans demeure un véritable casse-tête, car le jockey maison R. Baguira a préféré défendre ses chances par rapport à sa compagne d'écurie Tahadine, alors qu'il venait de réaliser avec elle de très bonnes performances, rien que pour

cela il faudra lui accorder la plus grande attention.
7-Irlanda : 6^e sur la distance de 2.000 mètres dans un lot de bonne qualité à Barika, cette pouliche de 3 ans, qui sera défendue par le très efficace jockey O. Chebbah, ne devrait pas logiquement rencontrer de grandes difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.

8-Love Greezy : Il a terminé 7^e pour sa course de rentrée après près d'une année d'absence. Cependant, il ne faut pas perdre de vue ses excellents essais réalisés durant la saison dernière et qui présenté avec la plénitude de ses moyens a de fortes chances de terminer avec les premiers à l'arrivée.

9-Tahadine : Restant sur d'excellents essais cette pouliche de 3 ans, relevant de la grande écurie A. Baguira, s'élancera avec de sérieuses ambitions pour terminer en très bon rang dans la combinaison gagnante et taquiner les plus en vue pour la plus haute marche du podium.

10-Ebra : Il n'a guère convaincu lors de sa dernière sortie alors qu'il restait sur une belle victoire sur 1.400 mètres dans ce même hippodrome. Reprenant du service, ce coursier rompu à ce genre d'épreuve et qui malgré ses fréquents changements de monte mérite qu'on lui accorde du crédit pour un accessit.

11-Hadiat Essahra : Elle vient de réaliser une belle performance à sa dernière sortie en terminant 3^e sur 2.000 mètres. Reconduite après coup, et pour peu qu'elle ne soit pas contrariée par sa valse de jockey, elle devrait logiquement sur la distance du jour venir disputer les premières places.

12-Enable Glaz : Embusquée dans le bas du tableau, cette jeune pouliche de 3 ans, qui vient de signer une belle victoire sur 1.200 mètres, fera partie des chevaux les plus appuyés au jeu pour tenter de remporter l'épreuve du jour même si elle aurait préféré un parcours plus réduit que celui du jour.

LIGA ESPAGNOLE

Le Real Madrid célèbre son 36^e titre de champion

LE REAL MADRID A CÉLÉBRÉ HIER SON 36^e TITRE DE CHAMPION D'ESPAGNE de football avec plusieurs milliers de supporters, en présence des joueurs et les membres du staff technique.

Déjà assurés d'être sacrés en Liga depuis le week-end dernier au terme d'une saison exceptionnelle, les Madrilènes, emmenés par leur capitaine Nacho, ont brandi ce 36^e trophée devant leurs supporters après une parade en bus dans le centre-ville de la capitale espagnole. «C'est une fierté et un plaisir d'être ici devant vous. C'est un jour très spécial pour célébrer cette saison incroyable. Votre soutien a été vital pour nous permettre de remporter ce 36^e titre. C'est un jour magique, Hala Madrid !», a lancé le défenseur de 34 ans à la foule.

Le milieu Luka Modric a également pris le micro pour promettre à ses fans que leurs héros reviendraient ici «après le 1^{er} juin», date de la finale de Ligue des champions contre Dortmund à Wembley, pour célébrer une quinzième C1. «Nous allons y laisser notre âme pour revenir», avait lui promis le président Florentino Perez lors d'une réception au siège de la communauté de Madrid. Comme le

veut la tradition, Nacho est ensuite allé attacher une écharpe et un drapeau aux couleurs madrilènes autour de la statue de la déesse grecque Cybèle, et l'a embrassée sur la joue sous une pluie de confettis. Un peu plus tôt dans la journée, le futur de l'attaquant français Kylian Mbappé, pressenti au Real Madrid cet été, s'est invité dans la cérémonie protocolaire à la mairie de Madrid, où le maire José Luis Martínez-Almeria a provoqué quelques rires dans une séquence largement reprises par les médias espagnols. «Je veux remercier le président Florentino Perez pour tout le travail sportif réalisé, le nouveau Santiago Bernabeu... et puis voilà j'ai entendu les enfants ici lui dire Mbappé, Mbappé, Mbappé, et les enfants disent toujours la vérité», a-t-il déclaré dans un sourire.



FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Tchouaméni optimiste

Un souffle d'optimisme au cœur d'une ambiance festive. Aurélien Tchouaméni est apparu souriant et détendu, ce dimanche, lors des célébrations du 36^e titre de champion de l'histoire du Real Madrid. Vêtu d'un costume sombre, avec une cravate et une chemise blanche, le milieu de terrain de 24 ans a pleinement profité de ce moment d'euphorie en compagnie de ses partenaires. Sous une chaleur estivale, l'international français s'est déplacé avec le pied gauche enveloppé dans une épaisse attelle, en s'aidant d'une canne. Tchouaméni s'est blessé en milieu de semaine après la victoire face au Bayern Munich,

en demi-finale retour de Ligue des champions). Remplacé à la 70^e, l'ancien Monégasque a quitté la pelouse de Bernabeu sans gêne apparente, mais le club merengue a fait savoir dans la foulée qu'il souffrait d'une fracture de fatigue au pied gauche. De quoi remettre en question sa présence face à Dortmund en finale de la Ligue des champions, le 1^{er} juin à Wembley.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES BLEUS ?

Interrogé à ce sujet, Aurélien Tchouaméni s'est montré confiant. «Je pense que je serai là en finale», a confié le natif de Rouen à Radio Marca. Jusqu'à présent, le Real Madrid n'a pas

écarté cette possibilité, en estimant tout de même que les chances étaient limitées. Cette sortie du droitier a de quoi rassurer Didier Deschamps, qui en a fait l'un des tauliers en équipe nationale. Le sélectionneur de l'équipe de France dévoilera ce jeudi la liste des joueurs retenus pour participer à l'Euro 2024 en Allemagne (-14 juin-14 juillet). Tchouaméni devrait en faire partie si ses bonnes sensations se confirment.

Depuis le début de saison, il a disputé 38 rencontres avec les Madrilènes, en inscrivant 3 buts et en délivrant 1 passe décisive (toutes compétitions confondues).

DES RECORDS ET UN SENTIMENT D'INACHEVÉ

Que retenir de Kylian Mbappé au PSG ?

Cette fois-ci, c'est bel et bien terminé. Kylian Mbappé a officiellement annoncé vendredi dernier qu'il ne serait plus un joueur du Paris Saint-Germain la saison prochaine. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le meilleur buteur de l'histoire du club de la capitale a mis fin à un suspense qui n'existait quasiment plus. Après avoir prolongé son contrat à plusieurs reprises, il n'y aura pas un énième renouvellement après le 30 juin 2024. S'il n'a pas dévoilé sa prochaine destination - la piste Real Madrid reste en tête des probabilités -, le capitaine de l'équipe de France a tenu à adresser un message à ses supporters. Un chapitre de sept années va ainsi se clôturer avec le titre déjà acquis en Ligue 1 et la finale de la Coupe de France à disputer face à l'OL pour Mbappé. Arrivé en 2017 pour 180 millions d'euros après son éclosion vertigineuse à Monaco, le jeune attaquant s'est très vite affirmé comme un atout majeur pour le Paris Saint-Germain. Régulier et performant, il s'est invité à la table des grands. Le champion du monde 2018 ne regrette pas d'avoir passé autant de temps au PSG, alors que les appels de phare du Real Madrid se montraient déjà insistants il y a quelques années. «Le PSG est un club qui ne laisse personne indifférent. On peut aimer ou détester. J'ai choisi de l'aimer. Et je l'ai fait pendant sept ans. Avec des hauts et des bas, évidemment. Mais à aucun moment, je n'ai regretté d'avoir signé dans ce club prestigieux.» Parfois qualifié d'individualiste, voire d'égoïste, il a

tout de même su se muer dans un rôle de passeur. Lors de la saison 2021-2022 en L1, il est devenu le premier joueur de l'histoire du championnat à finir à la fois meilleur buteur et meilleur passeur. Implacable sur le plan national, il n'a laissé qu'à une seule reprise le titre lui échapper en L1. C'était en 2021 face au LOSC. Son palmarès et ses statistiques parlent pour lui : avec 14 titres remportés et 255 buts inscrits.

LA LIGUE DES CHAMPIONS, OMBRE MAJEURE AU TABLEAU

Mais pour Mbappé, les chiffres ne suffisent pas au moment de juger ses réalisations. Dès 2019, il réclamait plus de responsabilités et voulait s'affirmer comme le numéro un absolu. Sa relation ambiguë avec Neymar en atteste : l'attaquant français veut gagner, mais pas avec n'importe qui. Au fur et à mesure que son avenir paraissait incertain, Kylian Mbappé a pris paradoxalement de plus en plus d'importance au sein du PSG, quitte à devenir écrasant. Par ailleurs, dans son message pour officialiser son départ, il n'a eu aucun mot ou remerciement pour Nasser al-Khelaïfi, le président du club parisien. Preuve que jusqu'au bout sa relation avec ses dirigeants aura été tumultueuse. Ses multiples revirements de situation, son agacement visible et sa communication étrange par moments ont jeté un discrédit sur la fin de son aventure à Paris. Et si on doit parler de bilan, difficile de ne pas évoquer la Ligue des champions. Si sur le plan national, Paris ne

cesse de rayonner, chaque saison sera jugée avant tout en fonction du parcours sur la scène européenne. Mbappé n'aura pas été le héros capable d'amener le club de la capitale vers le succès attendu en C1. Meilleur buteur de l'histoire du PSG en Ligue des champions, l'attaquant de 25 ans a raté des tournants clés, comme la finale de 2020 face au Bayern ou la récente demi-finale contre Dortmund.

Les sept années de Kylian Mbappé à Paris ont été riches d'enseignements. Très souvent performant, l'attaquant de 25 ans n'a pas été capable d'atteindre la grandeur qu'on attendait de lui en Ligue des champions, à l'image d'un Messi et d'un Ronaldo. Mais il ne faut pas pour autant banaliser ce qu'il a réalisé depuis 2017 : il restera à jamais une légende du Paris Saint-Germain.



ALLEMAGNE
Sankt Pauli retrouve la Bundesliga après 13 ans d'absence



Sankt Pauli, club d'un quartier populaire de Hambourg, a assuré hier sa remontée en Bundesliga après avoir passé treize saisons en 2^e division, et accompagnera ainsi Kiel, autre club du nord de l'Allemagne, en première division la saison

prochaine. Grâce à leur victoire 3 à 1 à domicile dans leur Millerntor Stadion contre la lanterne rouge Osnabrück, les hommes de Fabian Hürzeler, nouveau prodige parmi les techniciens allemands à seulement 31 ans, ont repris la tête de la

deuxième division, un point devant Kiel. Avec 66 points, ils sont assurés de terminer la saison devant le Fortuna Düsseldorf, 3^e au classement et qui disputera les 23 et 27 mai le barrage contre le 16^e de Bundesliga.

FOOTBALL MCA - TOUT EN INVITANT LES JOUEURS À RESTER CONCENTRÉS

Beaumelle : «Un parcours historique et magnifique»

LE MOULOUDIA D'ALGER POURSUIT SÉRÈNEMENT SON CHEMIN VERS LE SACRE, l'équipe devançant son dauphin, le CR Belouizdad, également son adversaire en finale de la Coupe d'Algérie, de 12 unités.

Avec 57 points, le Doyen domine outrageusement le championnat professionnel de Ligue 1 de football dans un parcours qualifié par l'entraîneur Patrice (Amir) Beaumelle de «magnifique et historique». Aussi rare que cela puisse se produire dans le championnat local, les coéquipiers du buteur du championnat Youcef Belaïli n'ont concédé que deux petites défaites, face au CS Constantine (2-1) et à l'Entente de Sétif (1-0), contre 17 victoires et 6 nuls. S'y ajoute un goal-average tout simplement impressionnant de + 34, soit 50 buts marqués contre 16 encaissés. Ce qui permet au MCA de s'attribuer (provisoirement) les titres symboliques de la meilleure attaque et défense la plus hermétique. Un vrai parcours de champion! Les «Chnaoua» affichent ostentatoirement, à la lumière de ces brillantes statistiques, leur



fierté et pensent prématurément avoir assuré le sacre du championnat. Lequel titre n'est, faut-il le souligner, pas encore garanti, du

moins mathématiquement. Toutefois, une victoire vendredi prochain face à l'USM Alger, à l'occasion du grand derby de la 26^e

journée, garantira le titre au Mouloudia. En véritable protecteur de ses poulains, et afin de les mettre à l'abri de toute forme de pression nuisible, le coach algérois refuse d'évoquer le derby et affirme devoir plutôt «apprécier le bon point du match nul ramené de Khenchela (1-1) devant un adversaire coriace».

Tout en rendant hommage à ses joueurs pour leurs belles prestations qui furent, d'après lui, à la hauteur des aspirations des supporters, l'ancien sélectionneur adjoint de la Côte d'Ivoire invite ses joueurs à «rester pleinement concentrés en prévision des prochains matches». Et de poursuivre: «Nous n'avons encore rien assuré. Devant les deux grands défis qui nous attendent en championnat et en coupe d'Algérie, nous devons nous armer d'un moral de fer et d'une concentration maximale afin que nous puissions offrir à notre splendide galerie les performances souhaitées».

Après le derby de la capitale de vendredi prochain face aux Rouge et Noir de Soustara, le Mouloudia d'Alger devra enchaîner par le grand classique contre la JS Kabylie à Tizi Ouzou (27^e journée) avant de croiser le fer avec le CR Belouizdad à Alger (28^e journée), l'USB à Biskra (29^e journée) et le MC Oran à Alger (30^e journée).

■ K. Y.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le CRB vise la deuxième place

Ayant pratiquement perdu toute chance de remporter un cinquième titre de champion d'Algérie d'affilée, le CR Belouizdad n'a plus que Dame coupe pour sauver une saison en deca des espérances.

En attendant la finale de l'épreuve populaire face au Mouloudia d'Alger dont la date n'a pas encore été arrêtée, la bande à Marcos Paqueta brigue la deuxième place, qualificative pour la ligue des champions africaine. Il faut dire que le court mais précieux succès arraché samedi dernier face à l'ES Ben Aknoun (1-0) en match comptant pour la 25^e journée de championnat de la Ligue 1, place les gars de Laâkiba en ballottage favorable pour cette

deuxième place, convoitée également par le CS Constantine et l'USM Alger. Grâce à cette victoire, le Chabab s'est en effet, emparé de la place de dauphin en attendant le duel qui l'attend vendredi prochain (17h) au stade chahid Hamlaoui de Constantine face au CSC local.

«Ce fut un match difficile face à une équipe qui lutte pour le maintien. D'ailleurs, l'ESBA qui possède des joueurs d'expérience, nous a rendu la tâche très compliquée. Pour preuve, on a dû attendre les dernières minutes pour exploiter une erreur de l'adversaire et inscrire l'unique but de la partie. Il faut dire aussi que nos joueurs avaient manqué de lucidité sur le plan offensif. Cela s'explique à

mon avis par la fatigue due au calendrier démentiel et à la succession de matchs auxquels nous sommes soumis ces dernières semaines», a déclaré l'entraîneur-adjoint du CRB, Saber Bensmaïn à la fin de la rencontre contre l'ESBA avant de renchérir : «En tout cas, ce succès est d'une grande importance puisqu'il nous permet de reprendre la deuxième position au classement général.

Cette victoire nous a fait également beaucoup de bien sur le plan psychologique en ce sens qu'elle nous permet de nous déplacer à Constantine avec un moral au beau fixe et une grande ambition de consolider cette position de dauphin».

■ M. F.

MONDIAL 2026 (QUALIFICATIONS) OUGANDA – ALGÉRIE

L'optimisme de la FUFA

Devant l'incertitude qui plane sur la domiciliation du match Ouganda – Algérie (4^e journée des éliminatoires du Mondial 2026), la fédération locale (FUFA) se veut plutôt rassurante et soutient avoir obtenu des échos positifs quant à l'homologation incessamment du stade Nelson-Mandela de Kampala. «Lorsque nous avons organisé des test-événements à Namboole (dénomination donnée au stade Mandela de Kampala), nous avons envoyé des vidéos à la Confédération africaine. Et cette dernière semble avoir été impressionnée par l'état de l'enceinte en

question», déclare le président de la Fédération ougandaise, Moses Magogo. Si la CAF venait à homologuer Namboole Stadium, l'Ouganda y accueillera successivement le Botswana (3 juin prochain) et l'Algérie 7 jours plus tard. Après deux journées, les Verts dominent leur poule à la faveur de ses victoires sur la Somalie et le Mozambique. Le groupe de l'Algérie comprend, rappelle-t-on, la Guinée, l'Ouganda, le Mozambique, le Botswana et la Somalie.

■ K. Y.

TRAMPOLINE CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

2 médailles d'argent et une en bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne de gymnastique s'est contentée de trois médailles (2 argent et 1 en bronze) au Championnat d'Afrique de trampoline, organisé à la salle omnisports de Rades à Tunis les 10 et 11 mai. Les deux médailles d'argent ont été l'œuvre de Ben Tayeb Hichem en simple garçons (juniors) et le duo

Bouchama Sajed-Mohamed Mohammadi en double messieurs seniors. La médaille de bronze a été décrochée dans l'épreuve par équipes seniors messieurs. Les quatre athlètes algériens ayant pris part à cette compétition africaine n'ont pu obtenir leur billet de qualification aux Jeux olympiques 2024 de Paris.

VÉRITABLE RÉVÉLATION

DE LA LIGA PORTUGAL BETCLIC

Belloumi, tous les indicateurs au «vert»

Sociétaire du Sporting Club Farense, une équipe de l'élite portugaise, le jeune footballeur, Mohamed Bachir Belloumi, fils du légendaire Lakhdar, est sur les traces de son père. En effet, depuis qu'il a rejoint le Portugal, ce joueur pétri de qualités ne cesse de progresser au point de devenir une pièce maîtresse sur l'échiquier de son équipe, mais aussi un joueur confirmé de la Liga Portugal Betclit. Auteur de 7 buts et 5 passes en 33 matchs, Mohamed Bachir est entrain de s'imposer comme un talent très intéressant capable de poursuivre son évolution pour atteindre dans peu de temps la cour des grands. D'ailleurs, il vient de recevoir le trophée de Révélation du mois d'avril décerné par la chaîne portugaise Sport TV. Belloumi s'est distingué en inscrivant deux beaux buts face au Benfica puis contre Estoril, club où évolue le néo international algérien Rafik Guitane, et a délivré une passe décisive face à Boavista. Agé de 22 ans (né le 1^{er} juin 2001), Mohamed Bachir a fait ses premiers pas de footballeur au sein du club de cœur de son père, le GC Mascara avec lequel il a évolué pratiquement dans toutes les catégories. Après un apprentissage qui aura duré 12 ans (2008-2020), il a rejoint le MC Oran pour une seule saison (2020-2021) avant d'embrasser une carrière professionnelle à l'étranger. Ayant atterri au SC Farense en 2022, club avec lequel il est sous

contrat jusqu'en 2025, le jeune Belloumi, dont le style ressemble étrangement à celui de Riyad Mahrez, a été classé, selon certains sites spécialisés, parmi les 10 meilleurs talents évoluant en Europe. Les dirigeants du mythique club de la capitale, le SL Benfica, ne sont pas restés insensibles aux potentialités et aux performances de l'international algérien. Des indiscretions font état de possibles discussions entre la direction lisboète et le manager du joueur qui n'est autre que le Portugais Jorge Manuel Mendes, l'agent incontournable pour tout joueur voulant aller dans des grands clubs. On peut citer entre autres Cristiano Ronaldo, Luis Figo, Quaresma, Nani, Pepe, Angel Di Maria, Falcao, James Rodriguez et Hulk. Fin connaisseur en matière de football et véritable détecteur de jeunes talents, Jorge Mendes dispose d'un portefeuille de joueurs bien garni. Grâce à ses transferts presque tous réussis, donnant même à certains joueurs une dimension galactique, Mendes semble convaincu par les qualités inestimables de Belloumi qu'il compte placer dans un grand club dès le prochain exercice. Lakhdar, l'ancien stratège de l'équipe nationale d'Algérie des années 1980, qui fait office de guide et conseiller, ne veut pas trop s'immiscer dans la carrière de son fils qui est sous la coupe d'un manager à la notoriété planétaire.

■ Khaled H.



UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE

Arrivée à Alger du SG



Le secrétaire général (SG) de l'Union interparlementaire arabe (UIA), Fayez Al-Chawabka est arrivé, hier à Alger, pour une visite dans le cadre des préparatifs en cours de la tenue de la prochaine conférence de l'UIA, prévue à Alger à la fin du mois de mai, indique

un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Fayez Al-Chawabka a été accueilli au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediène par le secrétaire général de l'APN, Salim Djaïlal.

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Impliquer la société civile



Les participants à une journée d'information sur «Les mécanismes de prévention et de protection de la ressource forestière, en vertu de la nouvelle loi 23-21» organisée, hier, par la Cour de justice d'Aïn Defla, se sont accordés sur l'importance d'impliquer la société civile dans la sensibilisation sur les dangers menaçant les forêts. A ce propos, le juge d'instruction au niveau du tribunal d'Aïn Defla, Abdallah Beradai, a souligné dans son intervention sur la protection juridique de la ressource forestière, «l'impératif pour tous les acteurs de la société civile de contribuer à la sensibilisation en application de la nouvelle loi». «Il est nécessaire d'impliquer la société civile et les médias et d'organiser des rencontres périodiques en direction des

citoyens, dans la prévention des incendies de forêts», a-t-il ajouté. Le même magistrat a souligné l'aggravation des sanctions pénales dans la nouvelle loi relative aux forêts et aux ressources forestières comparativement à la loi 84-12, prévoyant des sanctions moins lourdes. A son tour, le procureur général adjoint à la cour d'Aïn Defla, Mansour Fouad, a indiqué que cette législation «globale» s'inscrit dans le cadre de la mise en application de la politique pénale tracée par le ministère de la Justice, en conformité avec les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Le législateur a défini dans cette loi, une stratégie nationale impliquant toutes les parties directement concernées par la prévention des incendies de forêt», a-t-il ajouté.

PROMENADE DES SABLETTES À ALGER

5 enfants morts par noyade

SUITE À CE DRAME, l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger, qui gère cet espace, a décidé d'interdire l'accès à la plage des Sablettes.

Cinq enfants ont trouvé la mort par noyade, samedi dernier, à la plage de la promenade des Sablettes, à Alger, tandis que deux autres sont hospitalisés au CHU Mustapha-Pacha, a indiqué, hier, à Alger, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Islam Bernaoui. Nassim Bernaoui, a indiqué que «les services de la Protection civile ont reçu, samedi à 19h30, un appel pour le sauvetage de 6 enfants noyés au niveau de la plage de la Promenade des Sablettes à Alger. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital Mustapha-Pacha».



«Quatre enfants âgés entre 9 et 12 ans, qui étaient dans un état critique, sont décédés à l'hôpital, deux autres ont été placés en soins intensifs», a expliqué Bernaoui, précisant que le corps d'une cinquième victime a été repêché par la suite, portant le nombre de morts à cinq. Selon le même responsable, il s'agit d'enfants de la commune d'Aïn Boussif dans la wilaya de Médéa qui étaient en excursion. Pour cette opération, les éléments de la Protection civile ont mobilisé 3 ambulances, 2 embarcations ainsi que 6 plongeurs. «Plus tôt dans la même journée, un autre incident s'est produit vers 16h30, où un autre enfant a été secouru et sauvé de la noyade sur la même plage. Il se trouve actuellement à l'hôpital Mustapha-Pacha», a-t-il poursuivi. La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaouter Krikou, s'est rendue, ce dimanche, à l'hôpital Mustapha-Pacha, où elle s'est enquis de l'état de santé des enfants hospitalisés, selon un communiqué du ministère. M^{me} Krikou a rencontré les mères

des victimes présentes aux côtés de leurs enfants, leur souhaitant un prompt rétablissement et un retour chez eux le plus tôt possible, a ajouté la même source. De son côté, le professeur assurant le suivi des victimes a affirmé que leur état de santé s'améliore progressivement et qu'ils répondent bien aux traitements, précisant qu'ils pourront quitter l'hôpital dans un bref délai, ajoute le communiqué. Suite à ce drame, l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (Opla), qui gère cet espace, a décidé d'interdire l'accès à la plage des Sablettes. «Nous avons décidé de placer des barrières, empêchant tout accès à la plage», a précisé l'assistant du DG, chargé de la sécurité à l'Opla, Mohamed Semmara.

«UN MOMENT D'INATTENTION»
Mais comment une telle tragédie a pu avoir lieu ? Pour le représentant de la maison de jeunes de la wilaya de Médéa qui a accompagné une cinquantaine d'enfants dans cette excursion, quelques-uns se sont glissés su-

brepticement pour se baigner. «D'autres ont tenté de les suivre mais nous avons fait le nécessaire pour les en empêcher», raconte le responsable. Cependant, les premiers s'étaient retrouvés piégés par le courant. «Nous avons secouru certains d'entre eux avec d'autres citoyens, avant l'arrivée des pompiers», dit-il en larmes avant de présenter ses condoléances aux familles des victimes.

Ce drame souligne l'importance de sensibiliser le public, notamment les enfants, aux dangers de la baignade. Bernaoui estime nécessaire de surveiller et d'accompagner les enfants dans ce genre de sortie, précisant que la vigilance doit être de mise. Pour sa part, Mohamed Semmara a indiqué que l'Opla a mis en place un dispositif sécuritaire fixe sur la promenade des Sablettes. «Nos équipes veillent au grain pour le maintien de l'ordre et surtout pour accompagner les visiteurs notamment les familles qui affluent régulièrement à ce site», précise-t-il

■ Samira Sidhoum

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES VICTIMES

«Une profonde consternation et une immense douleur»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances et a exprimé sa profonde compassion aux familles des cinq enfants décédés par noyade au niveau de la Promenade des Sablettes. «C'est avec une profonde consternation et une immense douleur que nous venons de perdre, tout comme les familles endeuillées, nos enfants à la fleur de l'âge qui ont rendu l'âme dans une terrible tragédie à la Promenade des Sablettes à Alger, morts par noyade alors qu'ils venaient d'arriver de la ville de Médéa pour une excursion», a écrit le président de la République dans son message de condoléances. «En cette pénible épreuve et en ces moments ô combien douloureux que nous partageons avec les parents, les proches et les amis des victimes : Mahmoudi Hamza, Ben Kaïda Sohaïb, Rabeih Anas, Derouaïa Alaeddine et Ben Kaïda Younes Abdelmoutalib, je tiens à leur présenter, eux qui s'arment de patience et de foi face à cette circonstance éprouvante, mes condoléances les plus attristées et ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant de leur prêter patience et réconfort ainsi qu'un prompt rétablissement aux camarades des victimes qui reçoivent les soins».

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANCE

L'Unicef salue «les efforts colossaux» de l'Algérie

L'Unicef a mis en exergue les efforts de l'Algérie dans la prise en charge et la protection de l'enfance, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Ainsi le représentant de l'Unicef à New York en charge des enfants à besoins spécifiques, Gopal Mitra a salué hier lors de sa visite à l'École des non-voyants d'El-Achour en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, «les efforts colossaux» de l'Algérie dans la prise en charge de l'enfance, qualifiant sa politique en la matière de «fructueuse et réus-

sie». Dans ce sillage, M^{me} Krikou a présenté l'expérience algérienne dans le domaine de la prise en charge de l'enfance, relevant que «l'enfance jouit de la priorité» en matière de suivi et d'assistance, a indiqué un communiqué du ministère.

La ministre qui recevait la directrice régionale de la région MENA de l'organisation onusienne Unicef, ainsi que Gopal Mitra, a indiqué que l'Algérie figurait « parmi les États pionniers » en matière de prise en charge de l'enfance, d'autant que ceci se fait à travers «une coordination sectorielle optimale entre les différents acteurs, chacun en ce qui le concerne».

Relevant que l'enfance jouit de la priorité, à travers «les politiques et les différents programmes qui reposent particulièrement sur l'éducation, l'enseignement et la prise en charge sanitaire», la ministre a noté que le législateur algérien s'attache à «durcir la protection juridique (de l'enfance) contre la maltraitance, la violence et l'exploitation économique, à travers une série de réformes juridiques».

Rappelant que l'article 73 de la Constitution stipule que «l'Etat veille à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer les capacités de la jeunesse et encourager son potentiel créatif», M^{me} Krikou a estimé que

«l'Algérie est parmi les rares pays à avoir consacré une loi dédiée à la protection de l'enfance». Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Gouvernement, le secteur de la Solidarité nationale veille, en coordination avec des instances internationales accréditées en Algérie et en partenariat avec la société civile, à «porter un intérêt particulier à l'enfance, notamment les enfants à besoins spécifiques, leur réunissant toutes les conditions pour une prise en charge scolaire et pédagogique», a précisé M^{me} Krikou. La santé et l'enseignement sont gratuits et obligatoires à tous en vertu de «l'article 65 de la Constitution».



La Météo du
Lundi 13 Mai 2024

■ Alger 23 ■ Annaba 30° ■ Constantine 28° ■ Oran 24° ■ Ouargla 37° ■ Tamanrasset 40° ■ Tindouf 39° ■ Illizi 37° ■



Fadjr 3.59
Dohr 12.45
Assar 16.33
Maghreb 19.50
Ichaâ 21.22



ACHAT	VENTE
1 \$ ▼	1 \$ ▼
134,37DA	134,39DA
1 € ▼	1 € ▼
143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23